



Centre d'Information et de Documentation de  
l'Ambassade d'Allemagne (CIDAL)

24 rue Marbeau - 75116 Paris

Tél. 01 44 17 31 31 - Fax 01 45 00 45 27

Internet : <http://www.amb-allemande.fr>

E-mail : [cid@amb-allemande.fr](mailto:cid@amb-allemande.fr)

## SOMMAIRE

- 1. RECHERCHE D'EMPLOI** .....Page 6
  - 1.1. Recommandations pour postuler en Allemagne
  - 1.2. Adresses en France
  - 1.3. Adresses en Allemagne
  - 1.4. Travailler dans l'humanitaire
  
- 2. RECHERCHE DE «JOB»  
et de STAGE PRATIQUE** .....Page 24
  - 2.1. Adresses en France
  - 2.2. Adresses en Allemagne
  - 2.3. Statut du stagiaire
  - 2.4. Reconnaissance du stage
  - 2.5. Bourses et aides financières
  
- 3. INFORMATIONS PRATIQUES** .....Page 45
  - 3.1. Guides d'infos
  - 3.2. Formalités administratives
  - 3.3. Informations pour les étudiants
  - 3.4. Equivalence de diplômes et qualifications
  - 3.5. Logement
  
- 4. ADRESSES SUR INTERNET** .....Page 54
  
- 5. PETITES ANNONCES PAYANTES** .....Page 58
  
- 6. LIEUX DE CONSULTATION UTILES POUR LA  
RECHERCHE D'EMPLOI OU DE STAGE** .....Page 59
  
- 7. INFORMATIONS ET DOCUMENTS DU CIDAL** Page 60

*Vous cherchez un emploi ou un stage ?*

*Et vous ne savez pas à qui vous adresser ?*

*Le Centre d'Information et de Documentation de l'Ambassade d'Allemagne veut vous aider en publiant chaque année et depuis 1995 ce fascicule qui rassemble les principaux conseils et adresses utiles à une prospection.*

*Vous pouvez également consulter ces mêmes informations sur notre site Internet :*

***[www.amb-allemande.fr/conseils\\_pratiques/starter.ht](http://www.amb-allemande.fr/conseils_pratiques/starter.ht)***

*Ce site régulièrement actualisé vous permet aussi de vous connecter directement sur les sites des organismes cités.*

*Et si vous désirez en savoir plus sur le CIDAL, voici quelques éléments de réponse :*

*le Centre d'Information et de Documentation fait partie du service de presse de l'Ambassade d'Allemagne à Paris. Son objectif est d'informer le public français sur l'Allemagne contemporaine, sur les relations franco-allemandes et franco-phones.*

*Notre équipe dynamique met à votre disposition son fonds documentaire constitué d'informations actuelles, provenant de diverses sources officielles ou vous met en contact avec des institutions allemandes plus spécialisées.*

*Le CIDAL ne dispose pas d'offres d'emploi mais d'informations générales sur ce sujet.*

*Nous espérons que ce fascicule vous donnera satisfaction et nous vous remercions de bien vouloir nous prévenir si vous constatez des changements d'adresses. Ces indications sont données sous toute réserve.*



## Introduction

Bravo, vous avez choisi de partir en Allemagne "au pays des idées" pour effectuer un stage ou rechercher un emploi ! Si vous êtes indécis, voici quelques arguments pour vous aider à franchir le Rhin.

Saviez-vous que 90 millions de personnes parlent allemand en Europe (soit une personne sur cinq) ? L'allemand et le français sont les deux premières langues maternelles de l'Europe.

Depuis 2003, l'Allemagne est le premier exportateur mondial devant les Etats-Unis. En terme de PIB, elle occupe la troisième place après les Etats-Unis et le Japon.

Le commerce extérieur demeure le principal moteur de la croissance allemande qui est maintenant relayée par la demande intérieure. La reprise des investissements se confirme, la consommation des ménages est en hausse et cette dynamique commence à se répercuter sur le marché de l'emploi : le taux de chômage est en baisse, il est passé de 9,6 % à 8,1 % en 2006. Portée par la dynamique des exportations mais aussi par l'essor des investissements et de la consommation au plan national, l'Allemagne a enregistré en 2006 une croissance de 2,5 % et pour la première fois depuis 2001, les critères de Maastricht ont été respectés, le déficit étant ramené à 2 %.

Le secteur du travail temporaire, en pleine expansion, a concentré à lui seul plus du tiers des créations de nouveaux emplois (+132 000). Les secteurs des transports, de la santé, des télécommunications ont aussi largement embauché. Dans certains domaines, le manque d'ingénieurs et de techniciens a même commencé à se faire sentir. Un manque de main-d'œuvre qualifiée qui pourrait aussi se dessiner dans les services et les métiers du bâtiment. Mais les banques, les assurances et l'industrie, par contre, ont continué à supprimer des emplois (soumis aux charges sociales).

Dans les secteurs de la chimie, des machines ou de l'automobile, l'Allemagne compte des entreprises qui figurent parmi les dix plus gros investisseurs mondiaux, tels que Daimler-Chrysler ou Volkswagen, Siemens ou Bayer.

15 des plus grandes entreprises mondiales sont allemandes !

Si vous souhaitez mener une carrière à l'international, mieux vaut connaître la langue allemande et sa culture d'entreprise, cela peut vous amener à travailler dans le monde entier.

Que ce soit dans le domaine de l'industrie, de la culture ou des médias, les accords entre la France et l'Allemagne scellés par le traité de l'Élysée en 1963, continuent de s'enrichir.

L'Allemagne est le premier partenaire économique de la France. Elle est le premier client de la France et son premier fournisseur. De même, la France est le premier client de l'Allemagne et son second fournisseur.

Première puissance économique de l'Europe, l'Allemagne est aussi le premier investisseur européen en France par le nombre de ses filiales, (2 600), et d'emplois (280 000).

Depuis 1998, les investissements français en Allemagne ne cessent d'augmenter. La présence française se traduit par 1400 filiales, essentiellement dans le sud du pays (Bade-Wurtemberg et Bavière), en Rhénanie-du-Nord-Westphalie et dans les nouveaux Länder.

Selon la Maison des Français de l'étranger, la communauté française est estimée à plus de 155 000 personnes.

D'après l'APEC, la plupart des entreprises des secteurs de l'industrie et ses services français sont présents en Allemagne. On les trouve ainsi dans les secteurs des télécommunications, de l'audio-visuel, de la mécanique, de la précision et de l'aéronautique. Toutefois, certaines professions restent difficiles d'accès (avocat, enseignant, expert-comptable et professions liées au domaine paramédical).

Selon l'agence EURES, le salaire mensuel brut d'un travailleur à temps plein dans les secteurs de la production, du commerce et de l'assurance se situe en Allemagne aux alentours de 2 900 euros. Cependant de profondes disparités subsistent entre l'Est et l'Ouest de l'Allemagne.

Pensez à vous renseigner sur les équivalences de salaire : le système fiscal allemand est très différent du nôtre. On considère en général que pour un salaire net égal des deux côtés du Rhin, le salaire brut allemand sera majoré de 20 à 25%. Pour autant et malgré certaines idées reçues, les niveaux de salaires nets allemands sont très proches de ceux français, à poste équivalent. Un avantage reste cependant indéniab : le coût de la vie en Allemagne est plus faible qu'en France. En général, les étrangers très qualifiés et parlant l'allemand sont recherchés.

Selon l'Institut économique allemand (DWI), les entreprises allemandes souffrent d'un manque de personnel parlant le français.

N'hésitez pas à vous informer sur les habitudes de vie et de travail des Allemands.

Il peut s'avérer nécessaire d'avoir des connaissances de base sur les différentes cultures d'entreprise. Ne négligez pas non plus le fait qu'il faut avoir une certaine disposition à s'adapter à d'autres conditions socioculturelles. Et profitez de ces différences qui sont un enrichissement irremplaçable !

De nombreux ouvrages traitent de ce sujet, des conférences sur l'interculturalité sont également organisées, notamment dans les Chambres de Commerce et d'Industrie.

### A lire :

- « **Si proche, si loin, passeport pour l'Allemagne** » de la Bundesagentur für Arbeit, Regionaldirektion Rheinland-Pfalz-Saarland, 2004
- « **Vivre et travailler en Allemagne** » de la Bundesagentur für Arbeit-2004
- « **Cousins par alliance. Les Allemands en notre miroir** » de Béatrice Durand, Editions Autrement, 2002
- « **La pratique des Affaires en Allemagne** » Editions Ernst & Young, 2004
- « **Différences culturelles et management** » de Gilles Untereiner édité par Maxima, 2004
- « **Les cultures d'entreprises et le management interculturel** » Texte de travail de l'OFAJ n°16
- « **Guide du comportement dans les affaires internationales** » (Allemagne, Etats-Unis, France) de Edward.T.Hall et Mildred Hall -éditions du Seuil, 1990.

# 1. RECHERCHE D'UN EMPLOI

## 1.1 Recommandations pour postuler en Allemagne

☞ Il est indispensable de maîtriser la langue allemande, de formuler votre demande dans cette langue (même pour les filiales d'entreprises françaises) et de faire preuve d'une réelle motivation.

☞ Il vous faut rédiger un C.V. (Lebenslauf) ainsi qu'une lettre de motivation (Bewerbungsbrief) précisant votre formation, votre expérience professionnelle et vos souhaits, le tout **dactylographié** et agrémenté d'une photo de bonne qualité.

Votre dossier de candidature doit être bien présenté, sans faute d'orthographe et refléter votre personnalité. C'est en effet votre carte de visite auprès des entreprises. (N'hésitez pas à demander conseil aux organismes cités dans cette brochure).

### 1.1.1 Le dossier de candidature

En général, il se présente sous la forme d'un dossier transparent ou d'une chemise regroupant le C.V., la lettre de motivation, la photo et les copies des différents diplômes obtenus et/ou des certificats de stages.

Il pourra être réutilisé plusieurs fois car les entreprises le renvoient souvent au postulant.

La candidature doit être avant tout soignée.

Vous devez fournir les certificats concernant votre formation et vos expériences citées dans le C.V. :

- photocopies des diplômes classés par ordre chronologique (du plus ancien au plus récent)
- attestations de stages, certificats des employeurs précédents, attestations de participation à diverses formations...

### 1.1.2 Le "Lebenslauf" (le Curriculum Vitae)

Il ne correspond pas vraiment au C.V. français.

Il se présente dans l'ordre chronologique et est agrémenté d'une photo.

Indiquez par exemple ce qui suit en évitant les abréviations :

- Données personnelles (nom, prénom, date et lieu de naissance, situation familiale, numéro de téléphone, adresse électronique...)

- Formation
  - scolaire (dates et durée pour l'école primaire, secondaire, collège, lycée, baccalauréat avec disciplines, notes obtenues tout au long de l'année)
  - universitaire (lieu, date, durée, examen, notes, disciplines, sujet de mémoire...)
  - professionnelle
  - formation complémentaire éventuelle
- Expérience professionnelle
  - lors d'un contrat de travail (branche d'activité, société, poste, durée)
  - lors d'un stage (même précision)
  - les candidats masculins peuvent éventuellement évoquer leur grade et leur fonction lors du service militaire
- Connaissances linguistiques et informatiques
- Centres d'intérêt

N'oubliez pas de joindre les copies des diplômes obtenus, les copies des certificats de stages, attestations diverses pour justifier vos propos. Vous pouvez également joindre une plaquette de présentation de votre école de formation.

Et pour terminer, vous devez signer et dater à la main en bas de page.

### 1.1.3 La "Bewerbungsschreiben" (la lettre de motivation)

Elle ne doit pas faire plus de deux pages.

Elle doit être dactylographiée (manuscrite si cela est demandé).

Elle précise :

- vos expériences professionnelles
- votre projet professionnel
- vos atouts
- l'intérêt que vous portez à cette entreprise et ce que vous pouvez lui apporter
- votre disponibilité et vos souhaits.

Intéressez-vous à ce que fait la société et personnalisez votre lettre en l'adressant à une personne précise. Vous pouvez obtenir cette information en téléphonant à l'entreprise ou en consultant son site Internet.

S'il s'agit d'une réponse à une offre d'emploi, envoyez exactement ce qui est demandé et n'hésitez pas à demander

conseil aux organismes spécialisés dans le traitement des offres ni à consulter les différents sites Internet.

**L'Office fédéral du Travail** (Bundesagentur für Arbeit) a édité une brochure intitulée «Richtig bewerben, aber wie ?» (comment bien poser sa candidature) que vous pouvez commander directement :

**Bundesanstalt für Arbeit**  
**Regensburger Strasse 104**  
**D- 90327 Nürnberg**  
**Tél. : 00 49 911 179 0**  
**Fax : 00 49 911 179 2123**  
**Internet : [www.arbeitsagentur.de](http://www.arbeitsagentur.de)**

Vous pouvez également la demander et /ou la consulter au CIDAL.

## 1.2 Adresses en France

### OU CONSULTER LES OFFRES D'EMPLOI ?

**Le réseau Espace Emploi International** est un service public qui aide les candidats à la mobilité internationale (informations, conseils, emplois) et les entreprises françaises ou étrangères qui ont des postes à pourvoir à l'étranger. Ces postes concernent toutes qualifications et expériences.

**Espace Emploi International**  
**48 boulevard de la Bastille - 75012 Paris**  
**Tél. : 01 53 02 25 50 - Fax : 01 53 02 25 95**  
**Internet : [www.emploi-international.org](http://www.emploi-international.org)**  
**E-mail : [eei.anaem@anpe.fr](mailto:eei.anaem@anpe.fr)**

Pour avoir les coordonnées en région, consultez à partir de la page d'accueil le bouton contact sur le site Internet.

Pour vous préparer à la mobilité, vous pouvez participer à une session de sensibilisation à la mobilité internationale. Pour vous inscrire, veuillez consulter la partie «informations sur l'emploi à l'étranger» du site.

On peut consulter les offres d'emploi du réseau EEI et EURES, déposer un dossier de candidature (qui sera validé ou non), consulter l'actualité, les fiches pays, des liens vers d'autres sites et des informations juridiques. L'employeur peut y déposer en ligne ses offres de recrutement.

La majorité des offres d'emploi pour l'Allemagne s'adresse à des personnes qualifiées, possédant la langue allemande.

Vous pouvez également vous adresser à l'**EEI de Strasbourg** :

**Espace Emploi International**  
**4 rue Gustave Doré- 67000 Strasbourg**  
**Tél. : 03.88.23.41.70 – Fax : 03.88.23.41.69**  
**E-mail : [eei.alsace-anaem@anpe.fr](mailto:eei.alsace-anaem@anpe.fr)**

L'EEI Alsace dispose d'un espace documentaire en libre accès : 150 dossiers pays

- Informations sur les conditions de vie et de séjour à l'étranger.
- Sites Internet liés à l'emploi et à l'environnement économique et juridique en Allemagne
- Presse nationale et internationale
- Entretiens individuels personnalisés (sur RDV)
- Organisation de réunions collectives d'information et de recrutement
- Un atelier "Travailler en Allemagne" est organisé tous les mois avec un conseiller EURES allemand.

### Réseau EURES (European Employment Service)

EURES est un réseau qui relie 700 spécialistes de l'emploi (dont une cinquantaine de Français) appelés conseillers EURES, répartis sur le territoire de l'Espace Economique Européen.

Ces personnes ont été nommées par la Commission européenne de Bruxelles. Leur mission consiste à favoriser la mobilité européenne des travailleurs en proposant des offres d'emploi et en informant les candidats sur les conditions de vie et de travail dans chacun des pays membres.

**Site Internet : <http://ec.europa.eu/eures>**

Pour prendre contact avec un conseiller **EURES** français, vous pouvez vous adresser au réseau : «Espace Emploi International».

Si vous êtes cadre *cotisant au système de retraite de l'AGIRC ou jeune diplômé bac+4 possédant un diplôme de moins d'un an homologué* par l'État et recherchez un emploi en Allemagne, vous pouvez consulter des informations sur le pays et les différents secteurs d'activité, l'évolution du marché et des salaires en Allemagne, à l'**APEC**.

Chaque 3<sup>e</sup> jeudi du mois, le mensuel "Courrier Cadres" apporte aux cadres des repères pour mieux gérer leur carrière, leur évolution professionnelle, leur mobilité..

Chaque jeudi, en kiosque, l'hebdo "Les offres de Courrier Cadres" propose 150 à 250 pages d'offres d'emploi de l'Apec et des informations immédiates opérationnelles sur le marché de l'emploi et du recrutement aux cadres et jeunes diplômés en recherche active.

Vous pouvez aussi consulter les offres d'emploi sur [www.apec.fr](http://www.apec.fr), postuler en ligne, créer et publier votre CV, recevoir des offres ciblées... L'Apec diffuse plus de 80 % des offres d'emploi du marché cadre.

#### APEC

N° azur : 0810 805 805 (prix d'un appel local)

Internet : [www.apec.fr](http://www.apec.fr)

Si vous travaillez dans *l'agriculture, l'horticulture, l'agroalimentaire, l'environnement* et si vous êtes jeune diplômé, cadre, ingénieur ou technicien, de formation BEP minimum ou ayant une expérience professionnelle dans ces secteurs, vous pouvez rencontrer un conseiller dans les 16 délégations régionales de l'**APECITA** et accéder aux informations concernant l'orientation, les possibilités de formation, les débouchés et l'emploi.

#### APECITA

1 rue du Cardinal Mercier - 75009 Paris

Tél. : 01 44 53 20 20 - Fax : 01 45 26 20 80

Internet : [www.apecita.com](http://www.apecita.com)

E-mail : [apecita@apecita.com](mailto:apecita@apecita.com)

Vous pouvez bénéficier du service «offres d'emploi» en vous inscrivant sur la base de données et ainsi recevoir les coordonnées des offres d'emploi ou adhérer au PASS'emploi (34 €) qui en plus des avantages de l'inscription, offre 4 outils pour la recherche d'emploi (accès à l'ensemble du site, abonnement de 3 mois à la Tribune Verte, obtention des coordonnées des offres d'emploi, et rendez-vous pour un entretien.)

L'**APECITA** publie différentes brochures : une étude annuelle «Tendances de l'emploi en agriculture et agro alimentaire», des brochures sur la formation professionnelle, l'orientation et les débouchés. Ces brochures sont en vente dans les délégations régionales. Son journal Tribune Verte diffuse toutes les offres d'emploi (disponible sur abonnement).

#### *Programme européen pour les demandeurs d'emploi et diplômés récents*

La Communauté européenne propose de nombreux programmes pour contribuer au développement de l'éducation et de la formation professionnelle de qualité. Afin de promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, il existe deux programmes spécifiques : **Socrates et Leonardo** déclinent des actions diverses en s'adressant à tout public et tous niveaux d'enseignement en contribuant à leur mobilité.

Pour participer à ces programmes, seules les demandes émanant d'organismes publics ou privés sont acceptées. Les écoles, les universités, les collectivités locales, les entreprises,

les ONG sont habilitées à déposer leur candidature chaque année selon les appels d'offres respectifs présentés par la Commission européenne. Ceux-ci peuvent permettre à des scolaires, étudiants, jeunes travailleurs, diplômés récents et formateurs d'effectuer un stage en entreprise dans un des 30 pays participants durant des périodes variant de 3 à 52 semaines.

En Ile-de-France, le programme intitulé **LEONARDO DA VINCI** s'adresse aux *demandeurs d'emploi* âgés de moins de 36 ans avant le départ et aux diplômés récents (entre le CAP et le BTS), ressortissants de l'Union européenne, justifiant d'une expérience professionnelle dans leur secteur de formation et maîtrisant la langue allemande.

- Ce programme comprend des cours de langue avant le départ, un séjour de 3 mois en Allemagne dont 2 semaines d'information culturelle et socio-économique et 11 semaines de stage en entreprise. Ce séjour n'est pas rémunéré mais une bourse est attribuée au candidat. Les personnes percevant l'Allocation de Recherche d'Emploi continuent à en bénéficier.
- La sélection des candidats a lieu 7 semaines environ avant le départ qui est généralement prévu en mai.
- Les particuliers ne peuvent pas rédiger eux-mêmes la demande de participation au programme. Celle-ci doit être proposée par un organisme promoteur, public ou privé (Conseil régional, municipalité, ANPE locale, collectivités locales...). Pour ce programme, les demandeurs d'emploi doivent obligatoirement être inscrits dans une agence d'Ile de-France.

#### Espace Emploi International

Service Leonardo da Vinci

48 bd Bastille - 75012 Paris

Tél. : 01 53.02.25.50

Internet: [www.emploi-international.org](http://www.emploi-international.org)

(rubrique informations sur l'emploi à l'étranger)

En Bretagne, il existe ce même genre de programme intitulé MOBE (Mobilité Bretagne Europe). C' est un programme européen "Leonardo da Vinci" pour les demandeurs d'emploi inscrits en Bretagne sans limite d'âge et voulant faire une expérience ou une réorientation dans une entreprise d'un autre pays de l'Espace Economique Européen.

Le lieu du stage est à trouver par le candidat en lien avec son objectif professionnel et avec l'aide des partenaires.

Les départs se font individuellement, dès que le projet de stage

est au point. La durée du stage varie de 4 à 6 mois. Il n'y a pas de sélection préalable ni de niveau de compétence linguistique. Ce programme s'adapte au projet du candidat qui doit être orienté vers une insertion professionnelle.

Ce programme garantit une couverture sociale, une convention définissant les modalités du stage, un financement et un suivi.

**Espace Emploi International Bretagne**  
**22 rue de la Chalotais**  
**35000 Rennes**  
**Tél.: 02.99.79.03.54**

Pour plus d'informations, cliquez sur [www.emploi-international.org](http://www.emploi-international.org) > informations sur l'emploi à l'étranger > mobilité jeunes professionnels et [www.anpe.fr](http://www.anpe.fr) > région Bretagne.

Les projets de mobilité sont répartis sur une base régionale/académique. Un catalogue recense les organismes proposant des stages de mobilité Leonardo. Pour plus d'informations, veuillez contacter votre organisme de formation :

**l'Espace emploi international de votre région** ou  
**l'Agence Nationale Socrates et Léonardo da Vinci**  
**25 quai des Chartrons -33080 Bordeaux Cedex**  
**Tél. : 05 56 00 94 00 - Fax : 05 56 00 94 80**  
**Internet : [www.socrates-leonardo.fr/](http://www.socrates-leonardo.fr/)**

*Un autre programme européen, **EURODYSSÉE**, s'adresse aux demandeurs d'emploi et aux jeunes diplômés*

Dès la naissance des Régions en 1985, Edgar Faure, alors Président de la Région Franche-Comté, met en place un programme inter-régional d'échanges de jeunes baptisé Eurodyssée, sous l'égide de l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE) créée au même moment.

Les objectifs du programme sont multiples :

- offrir aux jeunes européens une expérience professionnelle en entreprise
- permettre aux stagiaires une adaptation culturelle et linguistique
- donner l'occasion à une entreprise d'utiliser les compétences d'un jeune formé dans un autre pays européen
- favoriser le développement d'une conscience européenne

Ce programme s'adresse aux jeunes européens demandeurs d'emploi âgés de 18 à 30 ans, titulaires d'un diplôme ou non (voir les spécificités liées à chaque région participante), originaires des Régions membres de l'Assemblée des Régions d'Europe. Il leur propose d'effectuer un stage de 3 à 7 mois, dont 1 mois de cours intensif de langue et 6 mois en entreprise étrangère.

Eurodyssée est financé par les Conseils Régionaux ou leur équivalents à l'étranger (cours de langue, fonctionnement du programme et rémunération des stagiaires).

Chaque région est chargée de l'organisation du séjour des stagiaires : hébergement, formation linguistique, stage en entreprise, formalités administratives, suivi et évaluation.

L'entreprise d'accueil peut être du secteur artisanal, commercial, industriel, agricole, tertiaire et associatif.

En Allemagne, le Bade-Wurtemberg est la seule région participante à ce programme.

Pour plus de renseignements, consultez le site de l'ARE (Assemblée des Régions d'Europe) et cliquez sur "eurodyssée":

**Internet : [www.a-e-r.org/fr/home](http://www.a-e-r.org/fr/home)**  
**[www.eurodyssée.net](http://www.eurodyssée.net)**

La Région de Franche-Comté qui est à l'origine de la création de l'ARE a également été la Région Présidente et secrétaire générale de ce programme de 1985 à 2002. De 2003 à 2006, cette fonction a été assurée par la Région Wallonie (Belgique) et pour les années 2007 et 2008, c'est la Région des Açores (Portugal) qui est présidente du programme.

Le Conseil régional a confié la coordination technique de ce programme au

**CRIJ (Centre régional d'Information Jeunesse) :**  
**27 rue de la République**  
**25000 Besançon**  
**Tél.: 03.81.21.16.07**  
**E-mail : [crijinternational@gmail.com](mailto:crijinternational@gmail.com)**  
**Internet : [www.jeunes-fc.com](http://www.jeunes-fc.com)**

Informations générales :

**Conseil régional de Franche-Comté**  
**Direction Europe et International**  
**Service mobilité internationale**  
**Guylaine Chouissa – Tél.: 03 81 61 61 54**  
**e-mail: [guylaine.chouissa@cr-franche-comte.fr](mailto:guylaine.chouissa@cr-franche-comte.fr)**  
**Internet : [www.cr-franche-comte.fr](http://www.cr-franche-comte.fr)**

Le conseil régional propose 7 programmes de mobilité internationale pour les étudiants, les lycéens (CAP, BEP, BAC PRO) et les jeunes diplômés, jeunes demandeurs d'emploi, dans le monde entier.

Pour les régions d'Ile-de-France, Picardie et Champagne-Ardennes, l'APRECA est chargée de la gestion du programme.

ILE-DE-FRANCE

**APRECA**

**2 place d'Aligre - 75012 Paris**

**Tél.: 01.43.44.50.10 - Fax : 01.43.41.90.43**

**E-mail : eurodyssee.idf@apreca.net**

CHAMPAGNE-ARDENNES

**APRECA**

**14 rue Clément Ader – 51100 Reims**

**Tél.: 03.26.85.11.75 - Fax : 03.26.85.23.03**

**E-mail : eurodyssee.champagne@wanadoo.fr**

PICARDIE

**APRECA**

**20 Boulevard de Belfort - 80000 Amiens**

**Tél.: 03.22.91.96.88 - Fax : 03.22.80.04.42**

**E-mail : eurodyssee.picardie@apreca.net**

Si vous habitez en LIMOUSIN, vous pouvez vous adresser au **Centre Régional d'Information Jeunesse du Limousin (CRIJ)** à **Cécile Lapeyre :**

**Tél.: 05.55.45.18.68**

**E-mail : europe@crijlimousin.org**

**Internet : www.crijlimousin.org**

En RHÔNE-ALPES, c'est le

**Centre Régional Information Jeunesse Rhône-Alpes de Lyon** qui gère le programme.

**CRIJ**

**10 quai Jean Moulin**

**69282 Lyon Cedex 01**

**Tél.: 04.72.77.00.60**

**E-mail : eurodyssee@j-net.org**

En SAVOIE, c'est la

**Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi (MIFE) :**

**116 rue Sainte-Rose**

**73025 Chambéry Cedex**

**Tél.: 04.79.33.87.87**

**E-mail : eurodyssee@mife73.com**

L'association Calliope à Grenoble s'occupe de projets européens dont Eurodyssee :

**11 rue Amédée Morel**

**38000 Grenoble**

**Tél.: 04.76.96.91.01**

**E-mail : eurodyssee.calliope@wanadoo.fr**

En POITOU-CHARENTES, l'**association Régionale pour l'Insertion des Jeunes en Europe (ARIJE)** gère ce programme :

**64 rue Gambetta**

**86000 Poitiers**

**Tél.: 05.49.60.28.28**

**E-mail : info@arij.asso.fr**

**Internet : www.arije.asso.fr**

*Certains Conseil Régionaux proposent d'autres programmes d'aide à la formation et à l'emploi :*

Ainsi la Région Champagne-Ardennes lance un nouveau programme "**MEVIPRO**" qui s'adresse aux demandeurs d'emploi résidant dans la région, quels que soient leur formation et leur secteur d'activité, ayant plus de 18 ans et une connaissance minimale de la langue du pays. Il s'agit d'effectuer un stage pratique en entreprise en Allemagne d'une durée de 28 semaines (7 mois) en bénéficiant de 80 heures de cours de langue dans le pays d'accueil. Une bourse de 760 euros est attribuée au participant afin de couvrir ses frais de séjour.

Vous pouvez envoyer votre lettre de motivation et votre CV au coordinateur MEVIPRO de la région :

**Direction des Affaires Européennes et Internationales  
Région Champagne-Ardennes**

**Programme MEVIPRO**

**5 rue de Jéricho**

**51037 Chalons-en -Champagne cedex**

**Tél.: 03.26.70.31.81**

**<http://www.cr-champagne-ardenne.fr> >au coeur de l'euro-  
>mobilité des jeunes>mevipro**

*L'association **AFIJ** a été créée en 1994 pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés issus d'établissements de l'enseignement supérieur : STS, universités, grandes écoles, écoles supérieures privées... et aux jeunes issus de l'enseignement supérieur de tous niveaux de formation.*

Elle est soutenue et financée par les pouvoirs publics français. Elle renseigne sur l'emploi, l'intérim, l'alternance, les stages et les jobs.

Le siège social est à Paris mais cette association dispose de nombreuses implantations en France.

**AFIJ**

**10 impasse Robiquet - 75006 Paris**

**Tél. : 01 53 63 83 10**

**Internet : [www.afij.org](http://www.afij.org)**

**E-mail : [info@afij.org](mailto:info@afij.org)**

## Travailleurs transfrontaliers

Si vous êtes un travailleur transfrontalier (Région Alsace, les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, les Länder du Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat) ou désirez l'être, vous pouvez vous adresser au :

### Centre de Ressources et de Documentation des EURES Transfrontaliers de Lorraine

World Trade Center - Tour B

2 rue Augustin Fresnel - 57070 Metz

Tél. : 03 87 20 40 91 - Fax: 03 87 21 06 88

Internet : [www.crd-eures-lorraine.org/](http://www.crd-eures-lorraine.org/)  
[www.eures-sllr.org/](http://www.eures-sllr.org/)

E-mail : [contact@crd-eures-lorraine.org](mailto:contact@crd-eures-lorraine.org)

Ce centre diffuse les offres et les demandes d'emploi, informe les salariés et les entreprises sur les législations et les conditions de vie et de travail dans le pays partenaire. (Ex: le contrat de travail, le travail intérimaire...). Il informe également les entreprises et les salariés sur le détachement.

Ce centre publie d'excellents **documents comparatifs** et des fiches pratiques que vous pouvez consulter sur leur site :

[www.crd-eures-lorraine.org/site/publications\\_pres.php](http://www.crd-eures-lorraine.org/site/publications_pres.php)

Une instance franco-allemande d'information et de conseil sur les questions transfrontalières **INFOBEST** a été créée avec le soutien de l'Union européenne.

**INFOBEST** informe et oriente les particuliers en matière de fiscalité, d'assurances sociales, de retraite, de congé de maternité, de prestations familiales, de données législatives, sur le statut des frontaliers, les structures administratives, l'enseignement et les programmes européens. De même, elle renseigne les entreprises, collectivités ou associations pour la recherche d'un interlocuteur dans le pays voisin.

### INFOBEST Vogelgrun/Breisach

Pont du Rhin - F-68600 Vogelgrun

Tél. : 03 89 72 04 63 - Fax : 03 89 72 61 28

E-mail : [vogelgrun-breisach@infobest.org](mailto:vogelgrun-breisach@infobest.org)

### INFOBEST Kehl/Strasbourg

B.P.10 - F-67017 Strasbourg Cedex

Tél. : 03 88 76 68 98

E-mail : [kehl-strasbourg@infobest.org](mailto:kehl-strasbourg@infobest.org)

Internet : [www.infobest.org](http://www.infobest.org)

Les publications bilingues telles que «Questionnaire à choix multiple pour les frontaliers», «Glossaire à destination des frontaliers» sont d'une très grande utilité et sont téléchargeables sur leur site.

## 1.2.1 Les forums

Pour les jeunes désireux de travailler en Allemagne et de connaître les entreprises qui recrutent et/ou désireux de connaître les différentes formations franco-allemandes, le **Forum Franco-allemand** est un salon de l'étudiant et aussi un salon de recrutement. Il a lieu tous les ans en automne à Strasbourg.

Il met son catalogue à la disposition du public. Il répertorie, entre autres, les entreprises allemandes et françaises qui se présentent en indiquant leurs coordonnées ainsi que les profils recherchés. Il est consultable et téléchargeable sur Internet : [www.forum-franco-allemand.org](http://www.forum-franco-allemand.org)

De nombreux salons professionnels ont lieu en Allemagne. Ils peuvent vous permettre de connaître les entreprises d'une branche d'activité.

Vous pouvez obtenir la brochure : "**Salons professionnels made in Germany**" au CIDAL ou la consulter sur : [www.auma.de](http://www.auma.de)

De nombreux forums pour l'emploi ont lieu en Allemagne, souvent dans les villes universitaires.

L'université franco-allemande dispose d'une bourse d'emploi en ligne destinée aux étudiants inscrits à l'UFA :

[www.dfh-ufa.org](http://www.dfh-ufa.org)

Pour obtenir un répertoire mensuel des forums et des rencontres étudiants-entreprises, consultez le site :

[www.berufstart.de/veranstaltung/index-v.html](http://www.berufstart.de/veranstaltung/index-v.html)

Vous pouvez également consulter sur notre site le **portail de l'Allemagne** ([www.amb-allemande.fr](http://www.amb-allemande.fr)), rubrique "Travailler en Allemagne", puis le paragraphe "Salons, forums et journées de rencontre étudiants-entreprises" où vous trouverez une description des sites suivants consacrés à ces forums.

[http://www.hobsons.de/de/recruiting\\_events/absolventenkongress/index.html](http://www.hobsons.de/de/recruiting_events/absolventenkongress/index.html)

<http://www.access-online.de>

<http://www.talents2004.de>

<http://www.alma-mater.de>

<http://www.bonding.de>

<http://www.absolventenkongress.de>

<http://www.hobsons.de/de/karriere/index.html>

<http://www.forum-franco-allemand.org>

<http://www.ingenieurkarriere.de>

<http://www.konaktiva.tu-darmstadt.de>

<http://www.francoallemand.com>

### 1.2.2 Les cabinets de recrutement

Certains sont spécialisés dans le recrutement franco-allemand.

#### **GBO - Conseil en recrutement franco-allemand**

35 rue de la Boétie - 75008 Paris

Tél. : 01 45 63 08 64 - Fax : 01 45 63 04 28

Internet : [www.gbo.fr](http://www.gbo.fr)

E-mail : [info@gbo.fr](mailto:info@gbo.fr)

(Profil recherché : du commercial au directeur général)

#### **JPB - Consulting**

1 chemin de Halage - 77000 La Rochette

Tél. : 01.64.79.71.79 - Fax.: 01.64.37.67.64

Internet : [www.jpbf.fr](http://www.jpbf.fr)

E-mail : [jpb@jpb.fr](mailto:jpb@jpb.fr)

#### **Eurotriade France-Allemagne**

5 Bd Voltaire - 75011 Paris

Tél. : 01 53 30 28 38

Internet: [www.eurotriade.com/](http://www.eurotriade.com/)

E-mail: [info@eurotriade.com](mailto:info@eurotriade.com)

(Profil: du jeune diplômé au cadre, stagiaires)

#### **DFP-Consulting**

Wintriger Str. 4 - D - 66271 Kleinblittersdorf

Tél. : (00 49) 68 05 90 97 69 - Fax : (00 49) 68 05 90 97 92

Internet : [www.dfp-consulting.com/](http://www.dfp-consulting.com/)

E-mail : [info@dfp-consulting.com](mailto:info@dfp-consulting.com)

#### **IMS - International Management Services**

18 rue de la Barre - 95880 Enghien-les-Bains

Tél. : 01 34 17 30 85

Internet : [www.ims-mgt.com](http://www.ims-mgt.com)

E-mail : [info@ims-mgt.com](mailto:info@ims-mgt.com)

### 1.2.3 Les répertoires d'entreprises

La **mission économique de Düsseldorf**, membre du réseau Ubifrance, édite le guide –répertoire des implantations françaises en Allemagne. Il est vendu au prix de 230 euros.

<http://www.ubifrance.fr/librairie/prodouvrage.asp>

La Maison des Français de l'étranger dispose de cet annuaire en France. Il est consultable sur place mais non photocopiable.

#### **Maison des Français de l'étranger**

244 bd Saint Germain – 75303 Paris 07 SP

Métro : rue du bac- ouvert au public de 14 à 17 h

Tél.: 01 43 17 60 79 ( de 10h à 16h)

La **Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie** édite un répertoire des entreprises allemandes et de leurs filiales françaises. L'édition 2007 (CD-Rom) est en vente au prix de 120 € ou de 80 € pour les étudiants ou les demandeurs d'emploi.

#### **C.F.A.C.I**

18 rue Balard - 75015 Paris

Tél. : 01 40 58 35 35 - Fax : 01 45 75 47 39

Internet : [www.francoallemand.com](http://www.francoallemand.com)

Vous pouvez également vous adresser à la Chambre de Commerce et d'Industrie (**Industrie- und Handelskammer**) de la région d'Allemagne où vous désirez vous rendre.

La liste des IHK se trouve sur Internet : [www.ihk.de](http://www.ihk.de)

#### **Deutscher Industrie- und Handelskammertag (DIHK) e.V.**

Breite Strasse 29

B-10178 Berlin

Tél. : (0049) 30 20308-16 19 - Fax : (0049) 30 20308-16 16

E-mail: [dihk@berlin.dihk.de](mailto:dihk@berlin.dihk.de) ou [infocenter@berlin.dihk.de](mailto:infocenter@berlin.dihk.de)

Site Internet : [www.dihk.de](http://www.dihk.de)

Le CIDAL peut aussi vous communiquer les adresses des différentes fédérations de métiers.

Les annuaires d'entreprises sont également sur Internet, reportez-vous svp à la rubrique « adresses sur Internet » de cette brochure.

### 1.3 Adresses en Allemagne

*Si vous maîtrisez la langue allemande, êtes qualifié et avez de l'expérience :*

Vous pouvez écrire directement à l'Agence Centrale pour l'Emploi en envoyant un curriculum vitae en allemand, et une lettre de motivation accompagnés des photocopies de vos diplômes et de vos certificats professionnels à :

**Zentralstelle für Arbeitsvermittlung der Bundesagentur für Arbeit**

**InfoCenter Ausland (ZAV)**

**Villemombler Straße 76 - D-53123 Bonn**

**Internet : [www.europaserviceba.de](http://www.europaserviceba.de)**

Pour être conseillé dans vos recherches, vous pouvez contacter le

centre d'appel européen de l'Agence Centrale pour l'emploi :

Tél. : (00 49) 180 5 22 20 23 (0,12 Cent/min.)

Du lundi au vendredi : 8h - 18h

(uniquement en langue allemande).

E-mail : [InfoHotline-Ausland@arbeitsagentur.de](mailto:InfoHotline-Ausland@arbeitsagentur.de)

Les publications de l'agence pour l'emploi sont d'une très grande utilité si vous désirez vous renseigner sur un métier ou une formation. Elles sont téléchargeables sur le site [www.europaserviceba.de](http://www.europaserviceba.de) et certaines d'entre elles peuvent être commandées en version papier [www.ba-bestellservice.de](http://www.ba-bestellservice.de). Les "Arbeitsmarkt-Informationen" vous renseignent sur un secteur d'activité tandis que les "Arbeitsmarkt Kompakt" vous donne une vue d'ensemble d'une profession, par exemple juriste, professeur, ingénieur mais aussi sur les métiers de la santé...

*Si vous êtes artiste* : vous pouvez vous adresser au **Zentrale Bühnen-, Fernseh- und Filmvermittlung (ZBF)**

**Internationale Stellenvermittlung**

**Villemombler Strasse 76 - D-53123 Bonn**

**Tél. : (00 49) 228 713 0 - Fax : (00 49) 228 713 1111**

**Internet : [www.arbeitsagentur.de](http://www.arbeitsagentur.de)**

*Si vous avez fait une formation en école hôtelière et désirez travailler dans l'hôtellerie* : vous pouvez vous adresser à **Zentrale und Internationale Management- und Fachvermittlung für Hotel-und Gaststättenpersonal (ZIHOGA)** (mêmes coordonnées que la ZBF).

*De même, si vous désirez travailler dans une ville précise*, veuillez contacter le service pour l'emploi de celle-ci en adressant votre courrier

"**An die ARBEITSAGENTUR**" (suivi du code postal et du nom de la ville).

Vous pouvez consulter l'annuaire allemand [www.gelbeseiten.de](http://www.gelbeseiten.de) pour trouver les coordonnées.

*Si vous recherchez un emploi ou désirez enrichir votre expérience professionnelle* :

Le Ministère des Affaires étrangères français a mis en place des **Comités-Emplois** dans différents consulats français en Allemagne. La mission de ces comités consiste à conseiller et orienter les Français résidant à l'étranger, qui sont à la recherche d'un emploi dans un Land donné.

Ces comités mettent gratuitement en relation les entreprises proposant des offres d'emploi avec des demandeurs connus de la «bourse des Emplois» de la section consulaire.

Ils apportent une aide supplémentaire et appropriée à la région. Ils s'adressent essentiellement aux Français résidant déjà en Allemagne.

#### ● *Régions de la Hesse et Rhénanie-Palatinat*

Une association de droit local, reconnue d'utilité publique, **ATHENA**, a été créée par les Consulats Généraux de France à Mayence et à Francfort pour faciliter l'insertion professionnelle des Français dans un des plus grands bassins d'emploi en Allemagne : la Rhénanie-Palatinat et la Hesse.

Les activités d'**Athena** concernent la gestion d'une «**bourse internationale des emplois**» destinée essentiellement aux Français résidant déjà en Allemagne. **Athena** accompagne en effet les entreprises dans leur recherche de personnel bilingue. Ses services sont personnalisés et adaptés aux besoins du marché du travail. Les candidats proposés doivent maîtriser l'allemand, avoir un niveau de formation élevé ou une pratique professionnelle confirmée.

**ATHENA**

**c/o Französisches Generalkonsulat**

**Zeppelinallee 35 - D- 60325 Frankfurt am Main**

**Tél. : (00 49) 69 79 50 96 21 - Fax : (00 49) 69 79 50 96 47**

**Internet : [www.athenajob.de](http://www.athenajob.de)**

**E-mail : [info@athenajob.de](mailto:info@athenajob.de)**

#### ● *Région de Rhénanie du Nord-Westphalie*

**Comité-emploi du Französisches Generalkonsulat**

**Poststrasse 24 - D-40213 Düsseldorf**

**Tél. : (00 49) 211 82 85 46 11**

**Internet : [www.dusseljob.de](http://www.dusseljob.de)**

**[www.botschaft-frankreich.de/duesseldorf](http://www.botschaft-frankreich.de/duesseldorf)**

**E-mail : [duesseldorf@botschaft-frankreich.de](mailto:duesseldorf@botschaft-frankreich.de)**

**[info@dusseljob.de](mailto:info@dusseljob.de)**

#### ● *Région de Bavière et du Bade-Wurtemberg*

**Comité-emploi du Französisches Generalkonsulat**

**Heimeranstrasse 31 - D-80339 München**

**Tél. : (00 49) 89 41 94 11 37 - Fax. (00 49) 89 41 94 11 41**

**Internet : [www.emploi-allemande.de](http://www.emploi-allemande.de)**

**[www.botschaft-frankreich.de/muenchen](http://www.botschaft-frankreich.de/muenchen)**

**E-mail : [info@emploi-allemande.de](mailto:info@emploi-allemande.de)**

#### ● *Région de Berlin et des Länder de l'Est*

**Comité Consulaire pour l'Emploi et la Formation**

**Professionnelle (CCPEFP)**

**Ambassade de France - Section consulaire**

**Pariser Platz 5 - D-10117 Berlin**

**Tél. : (00 49) 30 590 03 90 66 - Fax : (00 49) 30 590 03 90 67**

**Internet : [www.emploiberlin.de](http://www.emploiberlin.de)**

**E-mail : [ccpefp@emploiberlin.de](mailto:ccpefp@emploiberlin.de)**

Il existe un consulat français à Sarrebruck mais il n'y a pas de comité emploi étant donné que ce sont les euroconseillers de la **région Saar-Lor-Lux-Rheinland-Pfalz** qui s'occupent essentiellement du placement notamment avec **EURES**.

### Travail saisonnier

Il s'adresse à des personnes de plus de 18 ans. Le travail saisonnier s'effectue essentiellement à la campagne (récolte de fruits et légumes, travail en forêt ou dans l'hôtellerie).

Il doit être de 30 heures minimum par semaine (soit une moyenne de 6 heures par jour) et ne pas excéder une durée de 4 mois dans l'année.

Veillez vous informer sur le site de l'agence de placement : **www.arbeitsagentur.de** (suivre le chemin Service von A bis Z- Vermittlung- Ausländerbeschäftigung- Saisonarbeitnehmer- Link-und Dateiliste) ou les contacter directement (coordonnées : cf. ci-dessus).

## 1.4 Travailler dans l'humanitaire

### LE SERVICE VOLONTAIRE EUROPÉEN

Ce programme s'adresse à tous les jeunes, garçons ou filles âgés de 18 à 25 ans, quel que soit leur niveau de formation, citoyens ou résidents d'un pays de l'UE qui acceptent de se mettre au service d'un projet local, de se rendre utiles aux autres.

Cette action permet aux jeunes de vivre une expérience privilégiée durant 6 à 12 mois dans un pays d'une autre culture, prépare à l'insertion dans la vie active, permet l'apprentissage d'une langue étrangère.

Pour plus d'informations, veuillez contacter la **Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports** de votre région ou les associations participantes à cette action (liste et adresses sur le site Internet) :

**www.injep.fr/rubrique.php3?id\_rubrique=88**  
**www.injep.fr**

Si vous n'avez pas Internet, veuillez vous informer auprès de :  
**L'Agence française du Programme Européen jeunesse**  
**Secrétariat S.V.E**  
**Tél. : 01 39 17 27 51**

Liste des organismes et associations proposant un service volontaire en Europe :

[http://europa.eu.int/youth/volunteering\\_-\\_exchanges/index\\_eu\\_fr.html](http://europa.eu.int/youth/volunteering_-_exchanges/index_eu_fr.html)

Portail européen de la jeunesse :

[http://europa.eu.int/youth/index\\_fr.html](http://europa.eu.int/youth/index_fr.html)

Si vous habitez en Limousin, veuillez vous adresser à :

**Cécile Lapeyre : Tél.: 05.55.45.18.68**

**Email : europe@crijlimousin.org**

### ANNÉE SOCIALE VOLONTAIRE

Si vous souhaitez passer une année au service des autres, que ce soit dans un centre hospitalier, un foyer pour personnes âgées dans un centre d'accueil pour handicapés ou exercer une activité dans le domaine culturel ou dans celui de l'environnement, l'**OFAJ** vous apporte son soutien. Il aide aussi les associations concernées à organiser des séminaires de préparation ou d'évaluation.

Internet : [www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

## 2. RECHERCHE DE JOB ET DE STAGE PRATIQUE

### OÙ CHERCHER ?

Différencier « Job » et stage (Praktikum).

En effet, lorsque le mot “job” est employé, il s’agit de montrer que la personne cherche avant tout à gagner de l’argent, ce qui correspond en France à « un petit boulot ».

Selon le code du travail allemand, les jeunes scolarisés peuvent travailler pendant leurs vacances scolaires mais à certaines conditions. Ainsi, l’âge minimum requis est de 15 ans. Le job doit être effectué pendant les vacances scolaires et ne doit pas dépasser 4 semaines dans l’année. Il ne doit pas excéder 8 heures par jour entre 6 et 20 heures, 5 jours par semaine. (Le travail à la chaîne est interdit pour les jeunes.) Les jeunes qui effectuent un job sont systématiquement assurés par l’entreprise.

A partir de 18 ans, le "Ferienjobber" ne doit pas travailler plus de 50 jours par an ou 2 mois d'affilé.

Lorsque le mot “Praktikum” est employé, il s’agit de mettre l’accent sur la formation, sur l’apprentissage de son futur métier. En général, l’employeur s’investit pour que vous appreniez le maximum. La durée du stage doit être de 2 à 6 mois. Par contre, le stage n’est pas rémunéré. Une indemnité peut éventuellement vous être attribuée.

### 2.1 Adresses en France

#### 2.1.1 Job dans la ville jumelée

Si vous êtes âgé de 18 à 30 ans, vous pouvez postuler un emploi dans la municipalité partenaire de votre ville pour une durée de 1 à 3 mois. Renseignez-vous à la **mairie** ou au **comité de jumelage** de votre ville.

Le CIDAL dispose de la liste des jumelages franco-allemands de villes, communes, circonscriptions et de régions ainsi que des jumelages des Länder. Elle est également consultable sur Internet :

[www.amb-allemande.fr/relationfral/jumelages/index.html](http://www.amb-allemande.fr/relationfral/jumelages/index.html)

L’OFAJ accorde une subvention aux jeunes âgés de 16 à 30 ans effectuant un stage de 4 semaines auprès de la municipalité partenaire en Allemagne. Veuillez contacter l’OFAJ pour plus de renseignements.

#### 2.1.2 Job/stage dans la région jumelée

*Si vous habitez en Bourgogne, la Maison de Rhénanie-Palatinat* à Dijon propose des stages en Rhénanie-Palatinat pour des Bourguignons de 18 à 27 ans étant lycéens, étudiants, apprentis ou jeunes à la recherche d’un emploi. Elle aide aussi les jeunes à obtenir une convention de stage et à trouver un logement.

Les stages ont lieu toute l’année et ne sont généralement pas rémunérés. La durée des stages est variable, d’un à trois mois en moyenne.

**Centre Culturel allemand en Bourgogne**

**Maison de Rhénanie-Palatinat**

**Bureau des stages**

**29 rue Buffon - 21000 Dijon**

**Tél. : 03 80 68 06 96 - Fax : 03 80 68 07 04**

**Internet : [www.maison-rhenanie-palatinat.org](http://www.maison-rhenanie-palatinat.org)**

**E-mail : [stages@maison-rhenanie-palatinat.org](mailto:stages@maison-rhenanie-palatinat.org)**

*Si vous habitez en Bretagne*

le **Centre Culturel Franco-Allemand de Brest - Maison de l’Allemagne** peut transmettre vos CV et lettre de motivation (en allemand et en français) aux divers contacts établis dans différentes régions d’Allemagne pour d’éventuels stages. Ce Centre peut également vous orienter vers des organismes spécialisés.

**Centre culturel Franco-Allemand- Maison de l’Allemagne**

**105 rue de Siam - 29200 Brest**

**Tél. : 02 98 44 64 07**

**Internet : [www.mda.infini.fr](http://www.mda.infini.fr)**

**E-mail : [mdabrest@infini.fr](mailto:mdabrest@infini.fr)**

**Aide ou consultation d’annuaires dans les Centres Franco-Allemands ou dans les associations locales d’autres régions :**

*Si vous habitez dans le Sud de la France*, vous pouvez vous adresser au :

**Centre Franco-Allemand de Provence**

**Maison de Tübingen**

**19 rue du Cancel - 13100 Aix en Provence**

**Tél. : 04 42 21 29 12 - Fax : 04 42 21 29 13**

**Internet : [www.cfaprovence.com](http://www.cfaprovence.com)**

**E-mail : [cfaprovence@wanadoo.fr](mailto:cfaprovence@wanadoo.fr)**

Vous avez la possibilité de consulter sur rendez-vous des listes d’adresses utiles et des annuaires. Si vous avez un projet à proposer, le centre vous donne des conseils personnalisés.

Le centre abrite un **Club d’affaires franco-allemand** (relais régional de la Chambre de commerce franco-allemande)

**Tél. : 04 42 21 29 55**

Le **comité de jumelage d'Aix en Provence** peut également vous aider :

**Association des jumelages et des relations internationales**

**Office du tourisme**

**2 place du Général de Gaulle**

**13100 Aix en Provence**

**Tél.: 04 42 16 11 75 ou 04 42 27 77 37**

**Fax : 04 42 16 11 62**

**Internet : [www.aix-jumelages.com](http://www.aix-jumelages.com)**

**E-mail : [jumelage.tuebingen@web.de](mailto:jumelage.tuebingen@web.de)**

*Si vous habitez dans le Languedoc*, vous pouvez vous adresser au

**Centre Culturel Allemand en Languedoc**

**Maison de Heidelberg**

**4 rue des Trésoriers de la Bourse - B.P. 2077**

**34025 Montpellier Cedex 1**

**Tél. : 04 67 60 48 11 - Fax : 04 67 66 22 29**

**Internet : [www.maison-de-heidelberg.org](http://www.maison-de-heidelberg.org)**

**E-mail : [info@maison-de-heidelberg.org](mailto:info@maison-de-heidelberg.org)**

La maison de Heidelberg dispose d'une liste d'entreprises, d'ouvrages sur la recherche de stage et peut vous donner quelques conseils.

*Si vous habitez dans le Limousin*, adressez vos cv et lettres de motivation en allemand à :

**Frau Sylvie Feja**

**Bezirk Mittelfranken-Büro für Regionalpartnerschaften**

**Danziger Str.5**

**D- 91522 Ansbach**

**Tél.: (00 49) 981 4664 1021**

**Fax : (00 49) 981 4664 1029**

**E-mail : [regionalpartnerschaften@bezirk-mittelfranken.de](mailto:regionalpartnerschaften@bezirk-mittelfranken.de)**

L'Association Limousine Franco-Allemande (ALIFRAL) peut vous aider à rédiger CV et lettre de motivation en allemand :

**ALIFRAL- Espace associatif**

**10 rue Charles Silvestre**

**87100 Limoges**

**E-mail : [alifral@free.fr](mailto:alifral@free.fr)**

**Internet : <http://alifral.free.fr>**

Les demandes de bourses OFAJ concernant ce programme sont à retirer au **CRIJ** :

**27 Boulevard de la Corderie**

**87031 Limoges Cedex**

**Tél.: 05.55.45.18.68**

**Bourse de stages proposée pour les transfrontaliers**

(Région Alsace, les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, les Länder du Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat)

**L'Infobest Vogelgrun/ Breisach** a eu l'idée de mettre en place une bourse de stage.

En partenariat avec les trois Infobest, les principales administrations du Rhin Supérieur ont été contactées, dont notamment les partenaires des Infobest.

Le but de cette initiative est de donner la possibilité aux étudiants d'acquérir une expérience transfrontalière dans les trois pays concernés par ce projet : la France, l'Allemagne et la Suisse.

Les offres de stage sont toujours rédigées dans la langue du pays proposant le stage et ne sont pas traduites. Pour ces stages, il vous sera demandé de bonnes, voire de très bonnes connaissances linguistiques du pays d'accueil.

**INFOBEST Vogelgrun/Breisach et INFOBEST Kehl/Strasbourg** (coordonnées citées page 16)

**Internet : [www.infobest.org](http://www.infobest.org)**

Les publications bilingues telles que « Questionnaire à choix multiple pour les frontaliers », « Glossaire à destination des frontaliers » sont d'une très grande utilité. Elles sont aussi consultables en ligne.

*Si vous habitez en Normandie*, l'association **Europe Echanges** organise des échanges d'étudiants, d'artisans, d'apiculteurs, associés aux programmes européens.

**Europe Echanges**

**27 rue Poix-blanc - 76230 Bois-Guillaume**

**Tél. : 02 35 60 88 67**

**Internet: [assoc.wanadoo.fr/europe-echanges/](http://assoc.wanadoo.fr/europe-echanges/)**

**E-mail : [europe-echanges@wanadoo.fr](mailto:europe-echanges@wanadoo.fr)**

*Si vous habitez en Rhône-Alpes*, les chambres de commerce et d'industrie et la Région ont créé une délégation économique à Stuttgart pour aider les étudiants et jeunes professionnels Rhône-alpins à trouver un stage en Allemagne : **ERAI (Entreprise Rhône-Alpes International)**.

Le service consiste en une aide personnalisée à la recherche de stage en Allemagne et s'adresse spécifiquement aux **étudiants des établissements d'enseignement rhône-alpins**.

Les étudiants rhône-alpins ayant un projet de stage bien défini peuvent bénéficier gratuitement de leur aide en se rendant sur leur site **[www.eraide.de](http://www.eraide.de)** et en y déposant leur profil et la description du stage recherché. La durée du stage est de 3 mois minimum.

**ERAI Stuttgart - Service Mobilité**

**Ludwigstrasse, 26 - D-70176 Stuttgart**

**Tél. : 00 49 711 664 98 36**

**Internet : [www.eraide.de](http://www.eraide.de)**

**E-mail : [mobilite@eraide.org](mailto:mobilite@eraide.org)**

Si vous souhaitez être encadré dans votre recherche, vous pouvez contacter le **club TELI**. Contrairement à tous ceux qui aident (de près ou de loin) à la Mobilité Internationale, le Club TELI n'organise et ne vend aucun placement à l'étranger mais apporte plutôt son aide, ses conseils, ses petites annonces, son expérience, pour accompagner ses adhérents dans leurs projets, leurs démarches. Cette association loi 1901 sans but lucratif est entièrement dédiée à la mobilité internationale.

#### **Club TELI**

**2 chemin de Golemme**

**74600 Seynod**

**Tél. : 04 50 52 26 58**

**Fax : 04 50 52 10 16**

**Internet : <http://www.teli.asso.fr> [www.teli.asso.fr](http://www.teli.asso.fr)**

**E-mail : [clubteli@wanadoo.fr](mailto:clubteli@wanadoo.fr)**

### **2.1.3 animateur de centre de loisirs**

Vous désirez travailler dans des associations de jeunesse en Allemagne ? L'OFAJ subventionne de tels séjours dans le pays partenaire, renseignez-vous auprès de :

**L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ).**

**51 rue de l'amiral Mouchez - 75013 Paris**

**Tél. : 01 40 78 18 18 - Fax : 01 40 78 18 88**

**Internet : [www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)**

### **2.1.4 animateur de rencontres, animateur linguistique, interprète, traducteur littéraires, jeunes professionnels du livre, professionnels de musées, jeunes journalistes**

L'OFAJ accorde des bourses de stages sous certaines conditions et organise des stages spécifiques avec des partenaires.

**Internet : [www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)**

### **2.1.5 Séjours au pair**

Des associations se sont spécialisées dans les séjours au pair et vous donnent des renseignements précis sur cette expérience :

**AFJE**

**23 rue du Cherche-Midi**

**75006 Paris**

**Tel. : 01 42 22 50 34**

**Internet : [www.afje-paris.org](http://www.afje-paris.org)**

**E-mail : [accueil@afje-paris.org](mailto:accueil@afje-paris.org)**

#### **Inter Séjours**

**179 rue de Courcelles**

**75017 Paris**

**Tél.: 01 47 63 06 81**

**E-mail : [Inter-sejour@fr.st](mailto:Inter-sejour@fr.st)**

#### **Association d'entraide et d'assistance aux jeunes – VIJ**

Agence allemande spécialisée sur l'Allemagne et soutenue par le ministère allemand de la famille.

**Internet : <http://www.au-pair-vij.org/>**

**[www.vij-deutschland.de](http://www.vij-deutschland.de)**

Vous pouvez consulter la fiche n° 8.23

«Au pair à l'étranger» du :

**C.I.D.J.**

**101 quai Branly - 75740 Paris Cedex 15**

**Tél. : 01 44 49 12 00**

Il existe des CIDJ dans la plupart des grandes villes.

**Internet : [www.cidj.com](http://www.cidj.com)**

**[www.eurodesk.org](http://www.eurodesk.org)**

Vous pouvez également obtenir de nombreux renseignements sur le contrat, les horaires et les tarifs en vigueur pour les jeunes gens au pair en Allemagne sur le site de l'agence nationale de placement Agentur für Arbeit (ZAV).

**Internet : [www.arbeitsagentur.de](http://www.arbeitsagentur.de)**

Chemin à suivre : Arbeitgeber Informationen – Internationales Ausländerbeschäftigung- au-pair- Link und dateiliste

Il existe dorénavant une charte de qualité certifiant le sérieux des agences au pair en Allemagne. Vous pouvez consulter le site allemand : [www.guetegemeinschaft-aupair.de](http://www.guetegemeinschaft-aupair.de)

### **2.1.6 Enseigner en Allemagne**

Que ce soit pour obtenir ou échanger un poste d'enseignant, devenir assistant ou lecteur, en étant professeur, instituteur ou non-titulaire de l'Education Nationale, jeune éducateur en milieu préscolaire, enseigner dans une école primaire allemande, être stagiaire dans un jardin d'enfant, adressez-vous à l'**OFAJ**, au **CIDJ** et au **CIO** de votre région ou consultez le site d'**euroguidance** :

**Internet : [www.euroguidance-france.org](http://www.euroguidance-france.org)**

Pour partir comme assistant dans le cadre du programme européen LEONARDO, vous pouvez consulter le site **[www.socrates-leonardo.fr](http://www.socrates-leonardo.fr)** et remplir le formulaire sur le site suivant :

**[www.socrates-leonardo.fr/upl/documents/Com2-Assistant.doc](http://www.socrates-leonardo.fr/upl/documents/Com2-Assistant.doc)**

N'hésitez pas à contacter le **Ciep (Centre international d'étude pédagogique)** qui est également à votre disposition pour vous donner tous les renseignements nécessaires sur l'assistantat.

**Tél.: 01 45 07 60 84**

**Internet : <http://www.ciep.fr/assistantfr/>**

Le programme européen COMENIUS propose des bourses individuelles de formation continue pour les enseignants : **[www.socrates-leonardo.fr](http://www.socrates-leonardo.fr)**

### 2.1.7 Stages pour apprentis et futurs artisans

Le **Secrétariat franco-allemand (SFA)** propose un programme d'échanges concernant des groupes d'élèves de Lycées Professionnels et Techniques ou des groupes d'apprentis effectuant une formation en alternance dont les contenus de formation sont comparables à ceux dispensés en Allemagne. Le séjour dans le pays partenaire est d'au moins trois semaines en formation initiale et de deux semaines en formation continue.

Renseignements auprès du **Secrétariat franco-allemand pour les échanges en formation professionnelle**

**Am Ludwigsplatz 6-7 - D-66117 Saarbrücken**

**Tél. : (00 49) 681 501 1180 - Fax : (00 49) 681 501 1213**

**Internet : [www.dfs-sfa.org](http://www.dfs-sfa.org)**

**E-mail : [info@dfs-sfa.org](mailto:info@dfs-sfa.org)**

Consultez également le programme européen Leonardo et l'OFAJ.

En Picardie, le Conseil régional met en place un nouveau programme. Il s'adresse aux apprentis en cours d'apprentissage ou en post-apprentissage ayant au moins 18 ans.

C'est un programme collectif ou individuel. Le stage dure 4 mois maximum et comprend un mois de cours de langue. L'organisme gestionnaire se charge de la logistique et peut vous trouver un hébergement. Le stagiaire perçoit une indemnité de 1000 euros par mois. Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à :

**APRECA**

**20 boulevard de Belfort**

**80000 Amiens**

**Tél.: 03 22 91 96 88**

**Internet : [www.apreca.net](http://www.apreca.net)**

### 2.1.8 Volontariat International en Entreprise ou en Administration

Le V.I.E ou V.I.A. permet à une entreprise ou à un organisme français implanté à l'étranger de confier à un jeune, homme ou femme, âgé de 18 à 28 ans, une mission professionnelle à l'étranger d'une durée de 6 à 24 mois selon ses besoins. Le V.I. s'adresse principalement aux jeunes diplômés à la recherche

d'une première expérience professionnelle à l'étranger. Mais vous pouvez partir si vous êtes étudiant (en cours d'étude, année de césure, stage longue durée), en recherche d'emploi ou si vous occupez déjà une activité salariée. Cette mission est rémunérée. Le niveau des indemnités perçues se situe entre 1100 € et 2900 € net par mois selon le pays.

A l'étranger, le V.I. est placé sous la tutelle de l'Ambassade de France. Le statut, la rémunération, les droits et obligations restent les mêmes quel que soit le type de V.I. dans tous les cas, vous êtes l'acteur principal de votre recherche.

#### Le VIE (Volontariat International en Entreprise)

Le Volontaire International effectue sa mission au sein d'une entreprise française à l'étranger.

Il occupe un emploi d'ordre commercial, technique, scientifique, etc.

Le candidat peut soit effectuer des démarches directes auprès des entreprises, soit répondre à une annonce diffusée sur le site du CIVI.

L'organisme gestionnaire est UBIFRANCE, qui instruit la demande d'affectation et assure la gestion du VIE.

#### Le VIA (Volontariat International en Administration)

Selon le cas, le Volontaire International est placé sous la tutelle du Ministère des Affaires Etrangères (MAE) ou de la Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique (DGTPE).

Les Volontaires Internationaux relevant du MAE peuvent être affectés au sein :

- d'une chancellerie (ambassade et consulat),
- d'un service de coopération et d'action culturelle,
- d'un service scientifique et technique,
- d'un établissement culturel (centre ou institut culturel, alliance française...),
- d'un organisme parapublic,
- d'un laboratoire ou institut de recherche public étranger ou de toute autre structure locale agréée (V.I. scientifiques-chercheurs).

Les candidats doivent répondre aux offres ponctuelles de postes à pourvoir diffusées sur le site du CIVI et peuvent également adresser des candidatures spontanées à l'adresse suivante : **[dree-via@dree.org](mailto:dree-via@dree.org)** ou **[dgtpe-via@dgtpe.fr](mailto:dgtpe-via@dgtpe.fr)**.

L'organisme gestionnaire, en charge des VIA affectés au sein des missions économiques, est la **DGTPE**.

Le V.I.E offre aux jeunes l'opportunité de vivre une expérience professionnelle à l'étranger tout en renforçant le développement économique, scientifique et culturel de la France :

## CIVI

77 boulevard St Jacques - 75116 Paris

Tél. : 0810 10 18 28

Internet : [www.civiweb.com](http://www.civiweb.com)

E-mail : [info@civiweb.com](mailto:info@civiweb.com)

L'Association Franco-Allemande pour la Science et la Technologie (AFAST) a pour mission de promouvoir la collaboration scientifique, technologique et l'innovation entre la France et l'Allemagne. Elle place et/ou encadre des stagiaires jeunes ingénieurs et scientifiques dans le cadre d'un Volontariat International.

## AFAST

1 rue Descartes - 75005 Paris

Tél. : 01 55 55 88 73

Internet : [www.afast.org](http://www.afast.org) et [www.dfgwt.org](http://www.dfgwt.org)

E-mail : [info@dfgwt.org](mailto:info@dfgwt.org)

### 2.1.9 Action sociale

Pour obtenir des renseignements sur les stages pratiques pour étudiants en services sociaux (éducateurs, animateurs, assistants sociaux, infirmiers en service hospitalier), veuillez vous adresser à l'OFAJ.(voir § 1.4.)

### 2.1.10 Stages pour jeunes agriculteurs - "professions vertes"

Le Service des Echanges et des Stages Agricoles dans le Monde propose aux jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant suivi une formation dans le domaine agricole de partir effectuer un stage à l'étranger.

## SESAME

6 rue de la Rochefoucauld - 75009 PARIS

Tél. : 01 40 54 07 08 - Fax : 01 40 54 06 39

Internet : [www.agriplanete.com/](http://www.agriplanete.com/)

E-mail : [sesame@agriplanete.com](mailto:sesame@agriplanete.com)

Cet organisme édite une fois par an le « Guide pratique des stages agricoles à l'étranger ». Ce guide très intéressant est consultable sur Internet.

### 2.1.11 Stages effectués dans le cadre universitaire

#### Université jumelée

Si vous êtes étudiant et si votre université est jumelée avec une université allemande, vous pouvez éventuellement effectuer un stage pratique soit à l'université même, soit dans une entreprise. Renseignez-vous auprès des secrétariats des U.F.R et du CROUS de votre académie.

#### Etudiant dans les domaines scientifiques et techniques et en architecture

Si vous êtes en dernière année de B.T.S, d'I.U.T, en licence ou en 3ème ou 4ème année d'école d'ingénieur, vous pouvez demander un stage de 8 semaines minimum dans une entreprise par l'intermédiaire de l'association étudiante IAESTE (Association pour les stages techniques à l'étranger) à condition que vous trouviez un stage en France pour votre homologue étranger.

## IAESTE France

INSA de Lyon- Bâtiment Marco Polo

20 avenue Albert Einstein

69621 Villeurbanne Cedex

Internet : [iaeste.free.fr](http://iaeste.free.fr)

E-mail : [iaeste@insa-lyon.fr](mailto:iaeste@insa-lyon.fr)

#### Etudiant minimum de bac+3 à bac+8

L'AIIESEC est la plus grande ONG internationale pour les jeunes qui souhaitent découvrir et exploiter leur potentiel afin d'avoir un impact positif sur la société. L'AIIESEC est une association loi 1901 dans le domaine de l'éducation qui se veut apolitique, à but non lucratif, gérée par des étudiants et indépendante.

En France, elle est reconnue d'utilité publique.

Elle est composée d'étudiants de Bac +3 à Bac +8 et de jeunes diplômés.

Le programme *Exchange* s'adresse aux étudiants membres de l'AIIESEC qui se sont déjà impliqués et ont pris des responsabilités au sein de l'association avant de partir. Les stages s'effectuent dans les domaines du management, du développement, de la technique et de l'éducation. Pour devenir membre, veuillez vous adresser à l'une des 11 antennes AIIESEC de France.

Internet : [www.aiesec.org/france/contactusAIIESEC](http://www.aiesec.org/france/contactusAIIESEC)

14 rue de Rouen - 75019 Paris

Tél. : 01 40 36 22 33 - Fax : 01 40 36 22 55

Internet : <http://www.aiesec.org/>

#### Stages pour jeunes juristes

L'Association des Juristes français et allemands (AJFA) en France et son organisation partenaire, l'Association des Juristes franco-Allemands (DFJ) en Allemagne s'efforcent de promouvoir les relations professionnelles et personnelles entre juristes allemands et français.

Elle propose des stages pour étudiants et avocats stagiaires et publie dans son annuaire des offres d'emplois et de stages.

Depuis 1953, les deux associations organisent des réunions

communes d'une durée de 3 ou 4 jours se déroulant en alternance tous les deux ans en France ou en Allemagne. En dehors d'une discussion sur un sujet d'actualité, de droit privé ou public, ayant un rapport transfrontalier, ces rencontres facilitent la prise de contact directe des participants en leur proposant des réceptions, des repas et des excursions. La dernière réunion commune s'est déroulée à Bochum en octobre 2006. La prochaine réunion commune aura lieu à Paris en octobre 2005.

Les années où aucune réunion commune n'est prévue, les deux associations partenaires organisent chacune un congrès annuel.

La **DFJ/AJFA** organise annuellement un séminaire de préparation pour jeunes juristes français et allemands (qui ont moins de 31 ans) en vue d'un séjour d'études de droit à l'étranger.

#### **AJFA**

**17 rue de Longchamps - 75116 Paris**

**Tél. : 01 40 04 67 27 (16-18h)**

**Internet : [www.ajfa.fr/](http://www.ajfa.fr/)**

#### **DFJ Deutsch-französische Juristen Vereinigung**

**Universität Mainz, FB 03 - D-55099 Mainz**

**Tél. : (00 49) 6131 392 24 12 - Fax : (00 49) 6131 392 47 00**

**Internet : <http://www.djf.org/>**

### **2.1.12 Stages effectués dans le cadre de l'Union européenne**

L'Union européenne propose de très nombreux programmes. Ceux-ci ne s'adressent pas aux personnes individuelles mais aux collectivités, aux associations, aux établissements ou aux universités. Exemple : **LEONARDO** et **LINGUA**.

Par contre, d'autres programmes s'adressent à de petits groupes d'étudiants.

Le programme **Leonardo da Vinci Mobilité** permet aux organismes publics et privés oeuvrant dans le secteur de la formation, ou concernés par les questions de formation professionnelle, d'organiser des **stages européens en entreprise** à l'intention de publics cibles préalablement définis (jeunes en formation initiale, étudiants, adultes apprenants).

Les particuliers peuvent bénéficier d'une bourse du programme, mais ils ne peuvent pas présenter, à titre individuel, une demande de financement pour leur mobilité. Ils doivent pour cela se rapprocher d'un organisme gérant un projet de mobilité cofinancé par le programme Leonardo.

Le catalogue suivant recense les organismes proposant en

2007 des stages Leonardo aux personnes issues des systèmes scolaires et universitaires : demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle, salariés.

**<http://www.socrates-leonardo.fr/>**

**Chercher>stages en entreprises 2006-2007**

Pour plus de renseignements, veuillez vous informer auprès de l'organisme suivant :

#### **Agence Nationale Socrates et Leonardo da Vinci**

**25 quai des Chartrons - 33080 Bordeaux cedex**

**Tél. : 05 56 00 94 00 - Fax : 05 56 00 94 80**

**Internet : [www.socrates-leonardo.fr](http://www.socrates-leonardo.fr)**

#### **Centre de documentation sur l'Europe**

**Internet : [www.info-europe.fr/](http://www.info-europe.fr/)**

**EUROGUIDANCE** est un réseau européen de centres de ressources pour l'orientation, soutenus par l'Union européenne. Les objectifs du réseau EUROGUIDANCE concernent essentiellement **la promotion de la mobilité en Europe**, à savoir informer et conseiller les personnes qui souhaitent étudier ou se former dans d'autres pays d'Europe.

**Internet : [www.euroguidance-france.org/](http://www.euroguidance-france.org/)**

**[www.eurodesk.org](http://www.eurodesk.org)**

Il existe 4 centres euroguidance à Lille, Lyon, Marseille et Strasbourg.

#### **Centre d'Information Internationale**

**25 rue Jaboulay - 69007 LYON**

**Tél : 04 72 73 24 95 - Fax : 04 72 73 44 0**

**E.mail : [cii.lyon@ac-lyon.fr](mailto:cii.lyon@ac-lyon.fr)**

Le CIO informe et conseille les jeunes et les adultes sur les études, les formations professionnelles, les stages, les bourses, le perfectionnement linguistique, dans les autres Etats membres.

Les CIO (**Centres d'Information et d'Orientation**) ont également des relais en province.

**<http://euroguidance-france.org/euroguidance/pages/adresse-reseau.htm>**

#### *Mission de Recherche, Voyage et Stage d'Etudes*

Veuillez vous adresser à l'**Office Allemand d'Echanges Universitaires (DAAD)** : le DAAD met à disposition d'excellentes brochures concernant les études en Allemagne.

#### **DAAD (Deutscher Akademischer Austauschdienst)**

**24 rue Marbeau - 75116 Paris**

**Tél. 01 44 17 02 30 - Fax : 01 44 17 02 31**

**Internet : <http://paris.daad.de>**

### 2.1.13 Forums et cabinets de recrutement

Veillez vous reporter au paragraphe cité dans la partie emploi.

### 2.1.14 Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie

La **Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie** propose toute l'année des stages à pourvoir en France ou en Allemagne. Ils sont consultables, sous forme d'annonce, en accès libre, sur son site Internet dans la rubrique "Offre de stages".

Il est possible d'y diffuser une annonce en rubrique "demande de stages", elle paraîtra également dans la revue Contact, la prestation est facturée 40 euros.

Il est également possible de valider ses connaissances d'allemand professionnel, en passant le test WiDaF, plus d'informations : [widaf@francoallemand.com](mailto:widaf@francoallemand.com)

**Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie**

**Service Stages en entreprise**

**18 rue Balard - 75015 Paris**

**Tél. : 01 40 58 35 92 - Fax : 01 45 75 47 39**

**Internet : [www.francoallemand.com](http://www.francoallemand.com)**

## 2.2 Stages en entreprise - Adresses en Allemagne

### ETUDIANTS TOUTES DISCIPLINES CONFONDUES

#### *Candidatures spontanées auprès des entreprises*

Les personnes qui le souhaitent peuvent envoyer des candidatures spontanées auprès des entreprises allemandes. Un certain nombre d'entre elles ont un site Internet, vous pouvez également obtenir leurs coordonnées en consultant les annuaires cités dans cette brochure.

#### *Candidatures auprès du bureau de placement international*

L'Office de placement **Zentralstelle für Arbeitsvermittlung (ZAV)** propose des "jobs" aux étudiants étrangers qui désirent gagner un peu d'argent pendant leurs études. En général, il s'agit de travailler dans l'hôtellerie, la restauration rapide, l'agriculture, le nettoyage industriel ou les chaînes de montage.

Ce sont des emplois à plein temps n'excédant pas 3 mois rémunérés en moyenne entre 5 et 8 € brut de l'heure. Aucune connaissance préalable n'est exigée. Il suffit d'être inscrit dans une université étrangère (ou équivalent), d'avoir entre 18 et 35 ans, d'avoir une bonne constitution, d'être mobile et flexible et surtout de disposer de bonnes connaissances en allemand. Vous pouvez déposer votre demande auprès de la **ZAV** à Bonn. Les demandes sont à formuler **avant le 1er mars**.

De même, la ZAV peut vous servir d'intermédiaire dans votre recherche de **stage en entreprise**. Ce dernier doit obligatoirement être en rapport avec vos études. Veuillez consulter les conditions requises sur leur site.

**Internet : [www.arbeitsagentur.de](http://www.arbeitsagentur.de)**

(suivre Arbeitgeber informationen-Internationales-Ausländerbeschäftigung-Praktikanten ou suivre Service von A bis Z -Vermittlung- Ausländerbeschäftigung-Link-und Dateiliste)

**Zentralstelle für Arbeitsvermittlung (ZAV)**

**Studentenvermittlung 242.12 - D-53107 Bonn**

**Tél. : (00 49) 228 713 1330 - Fax : (00 49) 228 713 270 1037**

**E-mail : [Bonn-ZAV.info-auslaendische-studenten@arbeitsagentur.de](mailto:Bonn-ZAV.info-auslaendische-studenten@arbeitsagentur.de)**

#### *Candidatures auprès du bureau de placement de Rastatt*

La ZAV dispose de 15 centres en Allemagne. L'**Agence de placement de Rastatt** est chargée du placement en stage de jeunes Français (toutes formations confondues) et celle de **Trier/Saarbrücken** s'occupe de la région Lorraine et du Luxembourg. Ces centres aiguillent les jeunes Français vers les agences locales pour l'emploi qui prennent contact avec les entreprises locales.

**Europaservice Rastatt**

**Europaservice**

**Karlstrasse 18 - D-76437 Rastatt**

**Tél. : (00 49) 7222 930 234 - Fax : (00 49) 7222 930 295 153**

**Internet : [www.europaserviceba.de](http://www.europaserviceba.de)**

**E-mail : [rastatt.euroguidance@arbeitsagentur.de](mailto:rastatt.euroguidance@arbeitsagentur.de)**

**Europaservice Trier/ Saarbrücken**

**Hafenstrasse 18 - D-66111 Saarbrücken**

**Tél. : (00 49) 681 944 780 0 - Fax : (00 49) 681 944 910 3004**

**E-mail : [Saarbruecken-ZAV.europaservice@arbeitsagentur.de](mailto:Saarbruecken-ZAV.europaservice@arbeitsagentur.de)**

#### *Candidatures auprès des représentations françaises en Allemagne*

La section Allemagne des Conseillers du commerce extérieur et la Mission Economique de Düsseldorf proposent un service de recherche de stages : **Stage-Export**.

Ce service est en relation avec les filiales des entreprises françaises en Allemagne et avec un grand nombre d'entreprises allemandes entretenant des relations commerciales avec la France. Tous les stages proposés sont rémunérés ou indemnisés.

La plupart des stages requièrent de très bonnes connaissances de la langue allemande et une expérience préalable dans le secteur souhaité.

Ils s'adressent principalement à des étudiants de niveau Bac+2 à Bac+5 ayant une formation commerciale (marketing, vente, gestion, finances, logistique, prospection). Quelques offres concernent l'ingénierie (télécommunication, BTP, énergie, chimie) et l'informatique (réseaux, programmation)...

Vous avez la possibilité de télécharger gratuitement ces offres actualisées sur le site Internet pour ensuite postuler directement auprès des sociétés qui vous intéressent.

**La Mission Economique de Düsseldorf** a réalisé deux guides, l'un à l'intention des jeunes diplômés cherchant un emploi, intitulé «Un visa pour l'emploi» ; l'autre à l'intention d'étudiants cherchant un stage intitulé le «Guide des opportunités de stages en Allemagne».

Ils donnent de nombreuses informations sur la rédaction d'une candidature, sur la préparation à un entretien et sur les entreprises qui recrutent. Ces guides sont téléchargeables gratuitement sur le site Internet de la Mission. (Chemin d'accès Internet: cliquez sur "implantation, expatriation" puis sur "volontariat international et stages")

**Mission Economique de Düsseldorf**  
**Königsallee 53-55 - D-40212 Düsseldorf**  
**Tél.: (00 49) 211 300 41 0 - Fax : (00 49) 211 300 41 177**  
**Internet : [www.missioneco.org/Allemagne/index.asp](http://www.missioneco.org/Allemagne/index.asp)**  
**E-mail : [dusseldorf@missioneco.org](mailto:dusseldorf@missioneco.org)**

Ils sont aussi à consulter dans notre centre, au CIDAL.

L'**AFASP** (Association Franco-Allemande des Stagiaires Professionnels) et la **DEFTA** (Deutsch-Französische Vereinigung der Teilnehmer an Arbeitsaufenthalten) proposent des offres de stages sur leur site Internet : **[www.afasp.net](http://www.afasp.net)** en collaboration avec **Athena**, la **Mission économique** de Düsseldorf, l'**OFAJ**, le cabinet de conseil **Dr.Krumpe & Partner GmbH Consultants**, la société **Euroskill IT**, filiale du groupe **Adecco**.

Vous pourrez trouver des stages dans différents secteurs dont la *gastronomie* et le *domaine médical*. L'association vous aide également à rédiger votre C.V. et votre lettre de motivation. Vous pouvez envoyer votre demande par e-mail : [contact@afasp.net](mailto:contact@afasp.net) ou éventuellement l'adresser à l'association :

**AFASP/DEFTA**  
**Bismarckstrasse 107 - D-66121 Saarbrücken**  
**Internet : [www.afasp.net/](http://www.afasp.net/)**

L'agence **Alma mater GmbH** aide gratuitement les étudiants et les jeunes diplômés à trouver un petit job, un stage ou un emploi qualifié correspondant à leurs études :

**Alma mater Ludwigsburg GmbH**  
**Martin-Luther-Straße 59 - D- 71636 Ludwigsburg**  
**Tél.: (00 49) 7141 488 748 65 - Fax : (00 49) 7141 488 748 50**  
**Internet : [www.alma-mater.de/](http://www.alma-mater.de/)**  
**E-mail : [bewerberservice@alma-mater.de](mailto:bewerberservice@alma-mater.de)**

L'organisme allemand **Internationaler Jugendaustausch-und Besucherdienst der Bundesrepublik Deutschland (IJAB)** est un service spécialisé dans les activités internationales pour les jeunes. Vous pouvez obtenir un récapitulatif de leurs activités au **CIDAL**, sur leur site Internet ou directement en Allemagne.

Les organisations membres de l'**IJAB** informent sur d'autres rencontres de jeunesse nationales et internationales dans le domaine de la politique, de la culture et du sport. De nombreux liens pour les jeunes figurent sur leur site Internet.

**IJAB e.V**  
**Heussallee 30 - D-53113 Bonn.**  
**Tél. : (00 49) 228 95 06 0 - Fax : (00 49) 228 95 06 1 99**  
**Internet : [www.ijab.de/](http://www.ijab.de/)**  
**E-mail : [info@ijab.de](mailto:info@ijab.de)**

### 2.3 Statut du stagiaire

Si le stage n'est pas obligatoire, le stagiaire doit s'assurer lui-même pour la durée de son stage à l'étranger.

Si, par contre, celui-ci est obligatoire et dure moins de six mois, l'établissement d'enseignement doit couvrir les assurances accidents du travail et responsabilité civile.

Il est vivement recommandé d'établir une convention de stage entre le stagiaire (ou l'établissement de formation) et l'entreprise.

Pour plus d'informations, veuillez-vous adresser svp à l'OFAJ au service emploi et formation ou au CIO de votre région.

Informations sur le statut des stagiaires en Allemagne : **[www.fairwork-verein.de](http://www.fairwork-verein.de)**

### 2.4 Reconnaissance du stage, des compétences linguistiques, de l'expérience à la mobilité

Vous envisagez de commencer une formation ? Vous cherchez un emploi ? Vous voulez acquérir une expérience à l'étranger ? Dans tous les cas, il est important d'assurer la visibilité de vos compétences et qualifications.

Europass a été établi par la Décision no 2241/2004/CE du **Parlement européen et du Conseil** du 15 décembre 2004 instaurant un cadre unique pour la transparence des qualifications et des compétences (Europass).

Ainsi Europass permet de rendre vos compétences et qualifications visibles dans toute l'Europe (Union européenne, AELE/EEE et pays candidats) ; de favoriser votre mobilité en Europe.

L'Europass se compose de 5 documents : deux documents (le Curriculum vitae Europass et le Passeport de langues Europass) à remplir vous-même ; et trois autres documents ( le Supplément descriptif du certificat Europass, le Supplément au diplôme Europass et l'Europass Mobilité) remplis et délivrés par les organisations compétentes.

Europass s'appuie sur un réseau de Centres Nationaux Europass.

Le Passeport de langues Europass vous permet de présenter vos compétences en langues, compétences qui sont vitales pour apprendre et travailler en Europe.

**Le Passeport de langues Europass** a été développé par le Conseil de l'Europe ; il fait partie du Portfolio européen des langues, qui se compose de trois documents : le Passeport de langues, la Biographie langagière et le Dossier.

**L'Europass Mobilité** est un relevé de toute période organisée (appelée Parcours Europass Mobilité) effectué par un citoyen dans un autre pays européen dans un but éducatif ou de formation.

Il peut s'agir par exemple :

- d'un stage en entreprise
- d'un trimestre d'études dans le cadre d'un programme d'échanges
- d'un stage volontaire dans une O.N.G.

L'expérience de mobilité est encadrée par deux partenaires, l'un dans le pays d'origine, l'autre dans le pays d'accueil. Les deux partenaires s'accordent sur l'objet, le contenu et la durée de l'expérience ; un tuteur est désigné dans le pays d'accueil. Les partenaires peuvent être des universités, des écoles, des centres de formation, des entreprises, des O.N.G., etc.

L'Europass Mobilité s'adresse à quiconque effectue une expérience de mobilité dans un pays européen, quel que soit son âge ou son niveau d'éducation.

L'Europass Mobilité est rempli par les organisations associées au projet de mobilité, dans une langue qu'elles ont au préalable définie avec le bénéficiaire de l'Europass.

Contactez l'organisation qui vous envoie à l'étranger ou demandez-lui de contacter son Centre National Europass.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à aller sur le site Internet : [europass-france.org/](http://europass-france.org/)

Il existe différents points de contacts régionaux, la liste est disponible sur le site.

## 2.5 Bourses ou aides financières pour les stages

De nombreuses collectivités locales et territoriales offrent des bourses d'aide à la mobilité des jeunes de leur ville ou de leur région.

N'hésitez pas à solliciter une aide financière du **Conseil Général**, du **Conseil Régional** ou encore de votre **municipalité**. Vous aurez d'autant plus de chance d'en obtenir si vous parlez dans la région ou la ville jumelée.

Souvent le service des relations internationales de l'établissement qui vous instruit est au courant et dispose de formulaires.

Se renseigner aussi auprès du Chargé de Coopération internationale du Service Régional de Formation et du Développement (DRAF/SRFD) de votre région.

**Listes des bourses** sur le site du ministère des Affaires étrangères français :

[http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-formulaires\\_831/espace-etudiants\\_12793/etudier-etranger\\_12796/financer-ses-etudes\\_12800/index.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-formulaires_831/espace-etudiants_12793/etudier-etranger_12796/financer-ses-etudes_12800/index.html)

<http://www.edufrance.fr/fr/a-etudier/bourse01.htm>

L'**Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ)** dispose de très nombreuses bourses.

**OFAJ**

51 rue de l'Amiral Mouchez - 75013 Paris

Tél. : 01 40 78 18 18 - Fax : 01 40 78 18 88

Internet : [www.ofaj.org/](http://www.ofaj.org/)

Si vous êtes étudiant du 1er au 3ème cycle d'enseignement supérieur, ayant un projet de recherche, ou élève des écoles des Beaux-Arts, vous pouvez vous adresser au

**DAAD (Office Allemand d'Echanges Universitaires)**

24 rue Marbeau - 75116 Paris

Tél. : 01 44 17 02 30 - Fax : 01 44 17 02 31

Internet : <http://paris.daad.de>

E-mail : [info@daad.asso.fr](mailto:info@daad.asso.fr)

**Les élèves de BTS**, de première et deuxième année, peuvent recevoir une bourse de la Direction des Relations Internationales et de la Coopération (**DRIC**) du Ministère de l'Éducation nationale pour des stages intégrés dans leur cursus. Les demandes sont à formuler par le proviseur de l'établissement auprès du rectorat de l'académie.

Les étudiants ayant minimum **Bac+2**, inscrits dans un établissement associé au programme **FACE** peuvent solliciter une bourse **FACE** (Formation au Commerce Extérieur) pour un stage de nature commerciale de six mois pleins consécutifs minimum dans une entreprise étrangère non-francophone.

Ce stage doit avoir lieu pendant la formation ou immédiatement à l'issue des études. Les étudiants sélectionnés perçoivent une bourse d'un montant de 2145 € à 2300 €.

La gestion de ces bourses est souvent assurée par les collectivités territoriales ou les Chambres de Commerce et d'Industrie. Vous pouvez également vous renseigner auprès de la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises (FNEGE).

#### **FNEGE**

**2 avenue Hoche - 75008 Paris**

**Tél. 01 44 29 93 60 - Fax : 01 47 54 05 99**

**Internet : [http://www.fnege.net/accueil/\\_home/cadre.php](http://www.fnege.net/accueil/_home/cadre.php)**

**(Pôle international > Programme FACE)**

**E-mail : [info@fnege.fr](mailto:info@fnege.fr)**

Pour les élèves de l'**enseignement agricole**, il existe 2 types de bourses de stage à l'étranger (4 mesures) :

- l'échange linguistique
- le stage individuel à l'étranger pour les élèves préparant un Bac Professionnel ou un BTA
- le stage individuel des élèves des établissements d'enseignement supérieur BTSA
- le stage individuel des élèves des établissements d'enseignement supérieur (BTS exceptés) préparant aux diplômes nationaux (Ingénieur, Vétérinaire, Paysagiste, Licence professionnelle) géré par l'établissement agricole et non par l'université.

Pour plus d'informations, veuillez surfer sur Internet : <http://www.educagri.fr/Les-stages-a-l-etranger.1635.0.html>

Ou vous adresser au Ministère de l'Agriculture et de la Pêche :

**MAP-DGER- Educagri**

**1 ter avenue de Lowendal**

**75007 Paris 07 SP**

**Tél. : 01 49 55 51 83 - Fax : 01 49 55 50 68**

**Internet : [www.educagri.fr/](http://www.educagri.fr/)**

**E-mail : [president.aprefa@educagri.fr](mailto:president.aprefa@educagri.fr)**

Le **CROUS** attribue des bourses de voyages sur critères sociaux pour les étudiants qui ont un stage obligatoire dans leur cursus universitaire. Renseignez-vous au CROUS de votre région.

#### **EGIDE**

Association à but non lucratif de 209 salariés, Égide assure depuis 45 ans la gestion des programmes de mobilité internationale de l'Etat français (accueil de boursiers et d'invités étrangers, envoi de boursiers et d'experts français à l'étranger). Il propose également ce savoir-faire à toute institution impliquée dans de telles actions de mobilité.

Égide représente, en volume d'activité, le premier opérateur français de la mobilité internationale des personnes, favorisant le partage des savoirs et des compétences au niveau international.

Égide est ainsi titulaire de 800 contrats avec des institutions publiques ou privées, françaises ou étrangères, finançant le séjour d'un visiteur étranger ou la mission d'un expert : laboratoires de recherche, universités et écoles, entreprises, Etats étrangers, Union européenne, administrations et collectivités locales.

Le ministère des Affaires étrangères, premier client d'Égide, représente aujourd'hui 65,5% de son activité.

Avec le ministère des Affaires étrangères et les postes diplomatiques : un partenariat privilégié

Égide gère pour le compte du MAE (administration centrale et postes diplomatiques) un ensemble varié et cohérent de moyens dédiés à toutes formes d'échanges et de mobilité internationale des personnes :

- Les bourses attribuées aux étudiants et stagiaires étrangers, ainsi qu'aux étudiants et jeunes chercheurs français,
- Les invitations de personnalités étrangères invitées en France pour des visites, séminaires et conférences,
- Les missions d'experts français à l'étranger,
- Les programmes d'actions intégrées pour les échanges de chercheurs entre laboratoires français et étrangers.

#### **EGIDE**

**28 rue de la Grange aux belles - 75010 Paris**

**Tél. : 01 40 40 58 58**

**Internet : [www.egide.asso.fr](http://www.egide.asso.fr)**

Des **fondations privées** disposent également de bourses, mais ce sont essentiellement des bourses d'études. Pour en savoir plus, demandez la brochure de la Fondation de France «La Fondation de France aide les jeunes».

#### **Fondation de France**

**40 avenue Hoche - 75008 Paris**

**Tél. 01 44 21 31 00 - Fax : 01 44 21 31 01**

**Internet : [http://www.fdf.org/jsp/site/Portal.jsp?page\\_id=54](http://www.fdf.org/jsp/site/Portal.jsp?page_id=54)**

**[http://www.fdf.org/jsp/site/Portal.jsp?page\\_id=55](http://www.fdf.org/jsp/site/Portal.jsp?page_id=55)**

**E-mail : [fondation@fdf.org](mailto:fondation@fdf.org)**

La fondation de France aide les jeunes de 18 à 30 ans à réaliser leur vocation dans les domaines les plus divers (art, artisanat, culture, sciences, techniques, action sociale, humanitaire, environnement...)

Autres possibilités :

**<http://www.euroguidance-France.org>**

**Chambre Franco-Allemande  
de Commerce et d'Industrie**

**LE PARTENAIRE DE VOS AMBITIONS**



**Consultez les offres d'emploi et de stages  
du marché franco-allemand**

**[www.francoallemand.com](http://www.francoallemand.com)**



18 rue Balard | 75015 Paris

Tél. +33 (0)1 40 58 35 35

E-mail : [emploi@francoallemand.com](mailto:emploi@francoallemand.com)

### **3. INFOS PRATIQUES POUR LES PERSONNES PARTANT TRAVAILLER EN ALLEMAGNE**

#### **3.1 Guides d'infos pratiques**

La déléguée du Gouvernement fédéral à la migration, aux réfugiés et à l'intégration a publié dans le cadre d'une campagne d'information un livre de 224 pages intitulé « **Un manuel pour l'Allemagne** ».

Ce manuel est une mine d'informations pratiques pour celui ou celle qui désire s'installer et vivre en Allemagne. Il est gratuit et vous pouvez le consulter et le télécharger sur internet :

**[www.handbuch-deutschland.de](http://www.handbuch-deutschland.de)**

Traduit en différentes langues, vous pouvez le consulter en français au : **CIDAL**.

Les professionnels du travail des régions transfrontalières (l'ANPE Lorraine, l'Agence Régionale pour l'emploi de Rhénanie-Palatinat et de Sarre et le CDR EURES Lorraine) ont publié en mars 2004 un biblioguide à l'attention de tous ceux qui désirent partir travailler et/ou s'installer en Allemagne. Ce guide intitulé « **Si proche, si loin passeport pour l'Allemagne** » rédigé dans un langage simple, est incontournable. Il ne donne que des conseils pratiques pour votre vie quotidienne en Allemagne. Ce guide sera actualisé fin 2005. Vous pouvez le commander à :

**Bundesagentur für Arbeit**

**Regionaldirektion Rheinland-Pfalz-Saarland**

**PF 101844 - 66018 Saarbrücken**

**Tél. : (00 49) 681 849 0 - Fax : (00 49) 681 849 180**

**E-mail : [Rheinland-Pfalz-Saarland@arbeitsagentur.de](mailto:Rheinland-Pfalz-Saarland@arbeitsagentur.de)**

L'Agence Nationale pour l'emploi (Bundesagentur für Arbeit) met à disposition une brochure intitulée « **Vivre et travailler en Allemagne** ». Actualisée en avril 2004, elle est consultable sur leur site Internet :

**[www.arbeitsagentur.de](http://www.arbeitsagentur.de)**

(Arbeitnehmer Informationen-Internationales-Arbeiten in Deutschland)

ou **[www.europaserviceba.de](http://www.europaserviceba.de)** (Deutschland- Info-material).

Ces brochures sont téléchargeables en format pdf en version couleur (2 megaB).

**Hotline : (00 49) 180 5 22 20 23** (12 Cents /min)

Le Cidal dispose d'une version à consulter sur place.

**La Maison des Français de l'étranger** est également à votre disposition du lundi au vendredi :

Accueil téléphonique : 10 - 13 heures

Accueil du public : 14 - 17 heures

**Ministère des Affaires étrangères**

**Maison des Français de l'étranger**

**244 boulevard St Germain - 75303 Paris 07 SP**

**Tél. : 01 43 17 60 79**

**E-mail : mfe@mfe.org**

Les consultations spécialisées (protection sociale, retraite, douane, fiscalité, réinsertion professionnelle, etc...) se tiennent au

**Ministère des Affaires étrangères**

**Maison des Français de l'étranger**

**57 Boulevard des Invalides 75700 Paris 07 SP**

**<http://www.expatries.org/>**

**<http://www.mfe.org>**

**<http://www.diplomatie.gouv.fr/>**

**<http://www.webexpat.com/html/emploi/offres/Default.htm>**

Vous y obtiendrez des informations sur le pays, l'environnement français, la santé, la protection sociale, la fiscalité, la scolarisation, le coût de la vie, les formalités administratives, les principales clauses d'un contrat de travail, le droit de vote et les représentations françaises.

Toutes les personnes désirant s'informer sur un autre pays européen peuvent composer :

**un numéro vert unique et gratuit : 00 800 67 89 10 11**

### **INFORMATIONS PERSONNALISÉES**

Si vous avez une promesse d'embauche écrite, le service juridique **Expaconseil** peut vous aider dans la rédaction de votre contrat de travail international et effectuer des simulations individuelles pour une optimisation de votre protection sociale et votre fiscalité.

Ce service est gratuit.

**Expaconseil**

**Tél. : 01 53 02 25 50 - Fax : 01 53 02 25 95**

**E-mail : eei.anaem@anpe.fr** (service Expaconseil)

## **3.2 Formalités administratives**

### *Pour un séjour inférieur à trois mois -*

Les ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne bénéficient de la libre circulation à l'intérieur de l'Union.

Une carte d'identité ou un passeport en cours de validité suffisent. Les enfants doivent avoir leur propre passeport ou carte

d'identité. Un passeport français périmé de moins de 5 ans est également valable.

### *Pour un séjour supérieur à trois mois -*

Toute personne prenant un logement en Allemagne doit déclarer sa présence dans un délai de huit jours à la mairie (Einwohnermeldeamt).

Ce service vous délivrera une déclaration de domicile (Anmeldebescheinigung) sur présentation des pièces suivantes :

- le formulaire de déclaration, que vous pouvez obtenir dans une papeterie, doit être signé par l'intéressé et par le propriétaire du logement
- Passeport ou carte nationale d'identité en cours de validité

Si vous êtes amené à déménager à l'intérieur des frontières allemandes, il vous faut le déclarer au Einwohnermeldeamt dans un délai de huit jours en indiquant votre nouvelle adresse.

Si vous résidez moins de deux mois dans un hôtel ou une auberge, cette déclaration ne vous concerne pas.

Depuis le 1er janvier 2005, les citoyens des Etats membres de l'Union européenne n'ont plus besoin de permis de séjour lorsqu'ils s'installent dans un autre pays de l'Union. Le permis de travail est également supprimé (certaines restrictions s'appliquent en revanche aux citoyens des pays qui sont devenus membres de l'UE suite à l'élargissement du 1er mai 2004).

Pour plus de renseignements sur les séjours en Allemagne et les papiers administratifs, le permis de conduire, les animaux domestiques,...veuillez demander la fiche du CIDAL «Vos séjours en Allemagne, conseils pratiques pour partir tranquille».

Vous pouvez trouver ces mêmes renseignements sur notre site Internet : **<http://www.amb-allemande.fr>** dans la rubrique "ambassade et service consulaire" sous "les services consulaires en France". Vous pouvez également consulter le manuel de l'Allemagne : **[www.handbuch-deutschland.de](http://www.handbuch-deutschland.de)** ou le site **[www.france-expatries.com](http://www.france-expatries.com)**

### **LA PROTECTION SOCIALE EN ALLEMAGNE**

Environ deux semaines avant leur départ, les vacanciers et étudiants français doivent demander la carte européenne d'assurance maladie auprès de leur caisse d'assurance maladie afin de bénéficier sur place d'une prise en charge de frais médicaux éventuels. Ce système remplace l'ancien formulaire E 111. Alternativement, il est possible de se faire rembourser plus tard après le retour en France sur présentation des justificatifs.

Si vous êtes salarié partant travailler en Allemagne, il vous faut d'abord savoir de quel statut vous dépendez. La distinction principale est celle entre « détaché » et « expatrié ». L'expatrié doit s'affilier au régime de sécurité sociale allemand.

En général, chaque employé étranger est soumis aux mêmes conditions que le salarié allemand. En tant qu'employé, vous êtes automatiquement couvert par le régime de protection sociale allemand. Celui-ci couvre les assurances maladie, chômage, vieillesse et dépendance. Depuis le 01/01/1996, tous les employés ont la possibilité de choisir librement leur caisse d'assurance maladie. Il convient de comparer les tarifs et les prestations de plusieurs caisses avant de choisir.

Chaque employé reçoit une carte de sécurité sociale et un numéro d'assurance.

Même si l'on ne trouve pas immédiatement un emploi, il est possible d'avoir une assurance maladie allemande (il faut avoir le formulaire 104 qui prouve qu'on a été assuré pendant une période minimale de 12 mois avant le départ à l'étranger)

Pour plus d'informations :

**Internet : [www.ameli.fr/39/DOC/693/fiche.html](http://www.ameli.fr/39/DOC/693/fiche.html)**

L'Allemagne différencie plusieurs catégories de stagiaires qui selon les cas doivent cotiser ou non à la Sécurité sociale du pays. Nous vous recommandons donc de lire les informations sur le site Internet suivant :

**[www.cleiss.fr/docs/etudes/stagiaires\\_allemande.html](http://www.cleiss.fr/docs/etudes/stagiaires_allemande.html)**

Lorsque le stage en entreprise fait partie intégrante de l'enseignement scolaire ou des études, le stagiaire reste rattaché à l'établissement d'enseignement, et c'est l'institution d'assurance accidents de l'école qui reste compétente en matière d'accidents du travail.

Si vous désirez vous expatrier, si vous êtes détaché, ou pour toute autre situation, n'hésitez pas à consulter les informations sur le site Internet de la **Caisse des Français de l'Etranger** ou à les appeler directement :

**CFE**

**12 rue la Boétie - 75008 Paris**

**Tél. : 01 40 06 05 80 - Fax : 01 40 06 05 81**

**Internet : [www.cfe.fr](http://www.cfe.fr)**

Il existe un guichet unique en France au service de la mobilité internationale et de la sécurité sociale : le **Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité sociale**

**CLEISS**

**11 rue de la Tour des dames - 75436 Paris cedex 09**

**Tél. : 01 45 26 33 41 - Fax : 01 49 65 06 50**

**Internet : [www.cleiss.fr](http://www.cleiss.fr)**

**[www.cleiss.fr/docs/regimes/regime\\_allemande.html](http://www.cleiss.fr/docs/regimes/regime_allemande.html)**

### 3.3 Informations à l'attention des étudiants

N'oubliez pas que vous pouvez bénéficier de tous les avantages des étudiants allemands (restaurants, résidences universitaires, tarifs réduits...). Il vous suffit d'avoir :

soit la **carte franco-allemande** qui coûte environ 3€. Elle est valable un an à compter du 1er janvier de l'année en cours. Vous pouvez l'obtenir auprès du **CROUS** de votre académie. Pour obtenir des informations sur cette carte, vous pouvez écrire ou appeler le :

**CNOUS**

**SDAI 3**

**6 rue Jean-Calvin - BP 49 - 75222 Paris cedex 05**

**Tél. : 01 55 43 58 46**

**Internet : [www.cnous.fr](http://www.cnous.fr)**

soit la **carte d'étudiant international** (ISIC) attestant de votre statut dans l'enseignement supérieur ; elle coûte 12€ et vous pouvez l'obtenir auprès des agences OTU voyages de votre région ou bien à :

**OTU Voyage**

**119 rue St Martin - 75004 Paris**

**Tél. : 01 49 96 96 49**

**Internet : [www.isic.fr/](http://www.isic.fr/)**

Vous pouvez également la demander au bureau AStA/UStA de l'université allemande à laquelle vous êtes rattaché. La carte est souvent moins chère (entre 9 et 10 €).

**L'ASTA /UStA**

**(Allgemeiner /Unabhängiger Studierendenausschuss)** est une association d'étudiants au service d'autres étudiants. Elle peut vous aider à régler les petits tracas de la vie quotidienne.

Vous pouvez également obtenir de nombreux renseignements concernant le logement, les petits emplois, les cours universitaires, les cours de langues, etc. ...

Certains UStA ont leur site Internet. Veuillez vous renseigner auprès de votre université.

Des sites Internet informent sur la vie quotidienne en Allemagne :

**<http://www.studieren-in-deutschland.de/>**

**<http://www.gateway-to-germany.de/french>**

**<http://citizens.eu.int/youreurope>**

### 3.4 Equivalence des diplômes et des qualifications

La plupart du temps, l'employeur décide à partir de votre dossier de candidature si votre formation et vos qualifications correspondent à ses exigences.

Certaines professions sont réglementées en Allemagne mais souvent la formation dispensée pour ces métiers ne correspond pas toujours à celle dispensée en France. Il est donc préférable de se renseigner auparavant.

Vous trouverez sur le site Internet [www.berufenet.de](http://www.berufenet.de) une description précise d'un très grand nombre de professions, avec l'évolution de carrière possible, les compétences requises, le salaire ...

A partir de ces informations, vous pouvez ainsi compléter votre dossier de candidature. Vous pouvez aussi joindre par exemple des attestations d'expérience professionnelle et /ou la traduction officielle en langue allemande de vos diplômes par un traducteur assermenté. (La liste des traducteurs assermentés se trouve sur le site Internet de l'ambassade, suivre consulat-services consulaires-listes-traducteurs) : [www.amb-allemanne.fr](http://www.amb-allemanne.fr)

Certains diplômes français sont systématiquement reconnus. Informations supplémentaires sur le site

[www.enic-naric.net](http://www.enic-naric.net)

[www.ciep.fr/enic-naricfr/](http://www.ciep.fr/enic-naricfr/)

Pour connaître l'équivalence d'un diplôme de l'enseignement français, veuillez vous adresser en Allemagne suffisamment longtemps à l'avance au :

**Zentralstelle für ausländisches Bildungswesen**

**Lennéstrasse 6 - D-53113 Bonn**

**Tél.: (00 49) 228 501 264 - Fax : (00 49) 228 501 229**

**Internet : [www.kmk.org/zab/home.htm](http://www.kmk.org/zab/home.htm)**

**E-mail : [zab@kmk.org](mailto:zab@kmk.org)**

D'autres informations sur les diplômes de l'enseignement supérieur sont disponibles sur la banque de données officielle "Anabin". <http://213.157.12.18/about.htm>

Vous trouverez aussi d'autres informations détaillées à ce sujet sur les sites Internet suivants : <http://www.euroguidance-france.org/>  
<http://europa.eu.int/youreurope/>

ainsi qu'auprès des organismes officiels chargés de l'emploi.

Le DAAD a publié une brochure sur les équivalences de diplômes de l'enseignement supérieur, n'hésitez pas à la leur demander ou à aller sur leur site.

Le portail européen "Europe Direct" vous renseigne sur les conditions de travail dans un pays européen (infos sur le recrutement, la reconnaissance de diplôme, les rémunérations....) [http://ec.europa.eu/eurodirect/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/eurodirect/index_fr.htm)

N° tél. gratuit : 00 800 6 7 8 9 10 11

### 3.5 Logement

Le CIDAL a publié une **fiche d'information** pour vous aider dans votre recherche de logement en Allemagne, vous pouvez vous la procurer en nous appelant ou en nous envoyant un e-mail.

*Si vous êtes inscrit dans une université ou une école d'enseignement supérieur :*

Vous pouvez vous adresser à l'association allemande des aides sociales pour étudiants regroupant tous les Studentenwerke allemands (équivalents des CROUS) :

**Deutsches Studentenwerk (équivalent du CNOUS)**

**Monbijouplatz 11 - D-10178 Berlin**

**Tél.: (00 49) 30 29 77 27 0 - Fax : (00 49) 30 29 77 27 99**

**Internet : [www.studentenwerke.de/](http://www.studentenwerke.de/)**

[www.studentenwerke.de/main/default.asp?id=10100](http://www.studentenwerke.de/main/default.asp?id=10100)

**E-mail : [dsw@studentenwerke.de](mailto:dsw@studentenwerke.de)**

Cet organisme donne aussi de nombreux renseignements pratiques sur la vie quotidienne étudiante.

**Verband für Studentenwohnheime**

**Thomas-Mann- Strasse 62 - D-53111 Bonn**

**Tél. (00 49) 228 65 08 90 - Fax : (00 49) 228 63 59 62**

*Si vous n'êtes pas inscrit dans une université :*

La colocation (Wohngemeinschaft) est très répandue en Allemagne. Aussi, si vous n'aimez pas rester seul dans un appartement, la colocation vous permet de rencontrer du monde et de partager les frais de loyer.

Le **Ring Europäischer Mitwohnzentralen** gère la location et le partage de logements en Allemagne. Pour connaître leurs coordonnées, vous pouvez surfer sur leur site :

**[www.mitwohnzentrale.de/](http://www.mitwohnzentrale.de/)** ou demander la liste au **CIDAL**.

Vous pouvez accéder à leur service en composant l'indicatif de la ville où vous voulez aller puis le 19430. (ex: Berlin : 00 49 30 19430)

**E-mail : [berlin@city-mitwohnzentrale.com](mailto:berlin@city-mitwohnzentrale.com)**

**Autre site : [www.wohonzentrale.de](http://www.wohonzentrale.de)**

L'organisme payant «**Home Company**» gère la location temporaire et le partage de logements (chambres, appartements, maisons). Vous pouvez consulter les offres de logements et obtenir la liste des «**Home Company**» en Allemagne sur leur site Internet : **[www.homecompany.de/](http://www.homecompany.de/)**

Vous pouvez accéder à leur service en composant l'indicatif de la ville puis le 19445.

**E-mail : [berlin@homecompany.de](mailto:berlin@homecompany.de)**

Autres sites :

[www.zimmersucher.de](http://www.zimmersucher.de)

[www.wohnpool.de](http://www.wohnpool.de)

[www.die-wg-boerse.de](http://www.die-wg-boerse.de)

[www.wg-welt.de](http://www.wg-welt.de)

[www.wg-gesucht.de](http://www.wg-gesucht.de)

Pour échanger votre logement contre celui d'une famille allemande, veuillez vous adresser à :

### Home Link

Service international d'échanges de maisons et d'appartements

**19 cours des Arts-et-métiers - 13100 Aix en Provence**

**Tél. : 04 42 27 14 14 - Fax : 04 42 38 95 66**

**Internet : [www.homelink.org](http://www.homelink.org)**

Dans le cadre des partenariats franco-allemands en Limousin (Jumelage Limousin/Moyenne-Franconie, Coopération Limousin/Bavière, Jumelage Limoges/Fürth), il existe différentes aides au logement très intéressantes. Veuillez vous renseigner auprès de l'association limousine franco-allemande :

**<http://alifral.free.fr>**

**Tél.: 05 55 32 13 79**

Vous pouvez aussi vous adresser à la mairie ou à l'office de tourisme de la ville où vous allez travailler. Le **CIDAL** peut vous donner les adresses.

Toutes les grandes villes allemandes ont un site Internet dont l'intitulé est semblable, par exemple :

**[www.berlin.de](http://www.berlin.de)**

**[www.aachen.de](http://www.aachen.de)**

**[www.koeln.de](http://www.koeln.de)**

**[www.frankfurt.de...](http://www.frankfurt.de...)**

Vous y trouverez une mine d'informations utiles.

Les offres de logements se trouvent également dans les journaux nationaux et locaux : nombre d'entre eux sont consultables sur Internet. Vous pouvez y accéder par le Portail de l'Allemagne sur le site du **CIDAL**:

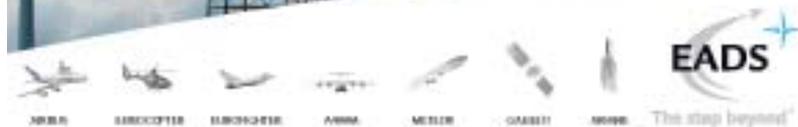
**[www.amb-allemande.fr/](http://www.amb-allemande.fr/)**



## Je suis EADS

Je m'appelle Ariane 5, je suis la cadette de la famille Ariane, dont la brillante carrière de lanceur spatial a débuté en 1979. J'ai une capacité de lancement de 10 tonnes, et je peux placer jusqu'à 2 satellites en orbite géostationnaire. EADS Astrium me construit en Europe et Arianespace me lance depuis le port spatial de Kourou, en Guyane française. Je suis la référence mondiale en matière de lanceur lourd, je suis une vraie Européenne, et je fournis du travail à 12 000 personnes. Je suis EADS.

[www.eads.com](http://www.eads.com)



## 4. ADRESSES SUR INTERNET

Le CIDAL a mis en place sur son site Internet un portail de l'Allemagne. Une rubrique intitulée « Travailler en Allemagne » vous donne une liste d'adresses Internet sélectionnées et commentées par nos soins.

Vous trouverez ici un aperçu d'adresses.

### 4.1 Sites des ANPE allemandes et françaises

<http://www.arbeitsagentur.de/>  
<http://www.anpe.fr/>  
<http://www.apec.fr>  
<http://www.emploi-international.org>

### 4.2 Sites du ministère français des Affaires étrangères

<http://www.diplomatie.gouv.fr/>  
<http://www.expatries.org/>  
<http://www.mfe.org>

### 4.3 Sites de la Commission européenne

<http://europa.eu.int/ploteus/portal>  
[http://europa.eu.int/comm/education/index\\_en.html](http://europa.eu.int/comm/education/index_en.html)  
<http://europa.eu.int/youreurope>  
<http://www.eurodesk.org>  
<http://www.info-europe.fr>

### 4.4 Sites des journaux

<http://www.figaroetudiant.com>  
<http://zeit.de/jobs>  
<http://www.welt.de/karrierewelt>  
<http://www.fr-aktuell.com/stm/suche/index.cfm>  
<http://focus.msn.de/jobs>  
<http://stellenmarkt.sueddeutsche.de>  
<http://www.computerwoche.de/jk>  
<http://www.wiwo.de/>  
<http://www.handelsblatt.de/>

## 4.5 Bourses de stages

<http://www.fh-karlsruhe.de/>  
<http://www.abiw.de/>  
<http://www.uni-online.de>  
<http://www.unicum.de/beruf/praktikum/>  
<http://www.unister.de>  
<http://www.praktika.de>  
[www.europaserviceba.de/countries/general/praktika/content.html](http://www.europaserviceba.de/countries/general/praktika/content.html)  
<http://www.cadresonline.com>  
<http://www.ofaj.org/>  
<http://www.fr.aiesec.org/>  
<http://www.cidj.com>  
<http://www.athenajob.de>  
[http://www.fnege.net/international/stage\\_etranger\\_face/stage.php](http://www.fnege.net/international/stage_etranger_face/stage.php)  
<http://www.educagri.fr/Les-stages-a-l-etranger.1635.0.html>  
<http://teli.asso.fr>  
<http://www.stage-alsace.net>  
<http://www.10000stages.com>  
[www.eurostage.org](http://www.eurostage.org)  
[www.kapstages.com](http://www.kapstages.com)  
[www.francoallemand.com](http://www.francoallemand.com)

### Volontariat international ou en entreprise :

<http://www.civiweb.com>  
[http://www.injep.fr/rubrique.php?id\\_rubrique=88](http://www.injep.fr/rubrique.php?id_rubrique=88)  
<http://www.ijab.de/>

## 4.6 Bourses d'emploi

<http://www.paris-jeunes-emploi.org/>  
<http://www.connexion-emploi.com>  
<http://www.jobrobot.de/>  
<http://www.evita.de/jobworld/>  
<http://www.worldwidejobs.de/>  
<http://www.jobscout24.de/>  
<http://www.eurojobs.com>  
<http://www.karriere.de>  
<http://www.stellenmarkt.de>  
<http://www.unister.de>  
<http://www.jobware.de/>  
<http://www.stepstone.de/>  
<http://www.jobmonitor.com/>  
<http://www.jobticket.de/>  
<http://www.mamas.de/>  
<http://www.monster.de>  
<http://www.stellenanzeige.de/>

<http://www.berufsstart.de/>  
<http://www.web.de>  
<http://www.arbeitsanzeige.de>  
<http://www.deutsche-handwerkervermittlung.de>  
<http://www.jobmonat.de>  
<http://www.jobstairs.de>  
<http://www.rekruter.de>  
<http://www.francoallemand.com>

#### **Emploi et stages dans le médical**

[www.kliniken.de](http://www.kliniken.de)  
[www.medizinische-berufe.de](http://www.medizinische-berufe.de)  
[www.arzt-im-praktikum.de](http://www.arzt-im-praktikum.de)  
<http://bvmd.de/ausland>

#### **Etudiants en pharmacie**

[www.bphd.de](http://www.bphd.de)

#### **Etudiants dans le domaine du tourisme**

[www.futurista.org](http://www.futurista.org)

### **4.7 Sites sur les métiers et les évolutions de carrières en Allemagne**

<http://berufenet.arbeitsamt.de/>  
<http://infobub.arbeitsagentur.de/berufe>  
[http://ec.europa.eu/europedirect/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/europedirect/index_fr.htm)

### **4.8 Site des Conseillers du commerce extérieur en Allemagne**

<http://www.missioneco.org/Allemagne/index.asp>

### **4.9 Site de la Chambre franco-allemande de Commerce et d'Industrie**

<http://www.francoallemand.com>

### **4.10 Sites d'annuaires d'entreprises**

<http://www.europages.com>  
<http://www.kompass.com>  
<http://www.branchenbuch.de>  
<http://www.gelbeseiten.de>

### **4.11 Site de l'Ambassade d'Allemagne**

<http://www.amb-allemande.fr>

### **4.12 Sites de l'Ambassade de France et des consulats français en Allemagne**

<http://www.botschaft-frankreich.de/>  
<http://www.botschaft-frankreich.de/duesseldorf>  
<http://www.botschaft-frankreich.de/muenchen>  
<http://www.botschaft-frankreich.de/hamburg>  
<http://www.botschaft-frankreich.de/saarbruecken>  
<http://www.botschaft-frankreich.de/frankfurt>  
<http://www.consulfrance-stuttgart.org/>  
<http://www.emploiberlin.de>  
<http://www.emploi-allemande.de>

### **4.13 Sites des organismes franco-allemands**

<http://paris.daad.de>  
<http://www.ofaj.org/>  
<http://www.ccfa-saa.com>  
<http://francoallemand.com>  
<http://www.afasp.net/>  
<http://www.fplud.fr>  
<http://www.deutsch-franzoes-forum.org>  
<http://www.dfh-ufa.org>  
<http://www.athenajob.de/>

### **4.14 Sites d'informations pratiques pour partir en Allemagne**

<http://www.handbuch-deutschland.de>  
<http://www.integrationsbeauftragte.de>  
<http://www.euroguidance-france.org>  
<http://www.europass-france.org>  
<http://www.eurodyssee.org>  
<http://www.crd-eures-lorraine.org>  
<http://www.mfe.org>  
<http://www.allemande-tourisme.com>  
<http://www.dbfrance.fr>  
<http://www.deutschlandreise.de>  
<http://www.tatsachen-ueber-deutschland.de>

### **4.15 Sites sur la reconnaissance de diplôme**

<http://paris.daad.de/>  
<http://www.kmk.org/zab/home.htm>  
<http://213.157.12.18/about.htm>  
[http://ec.europa.eu/europedirect/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/europedirect/index_fr.htm)  
<http://www.euroguidance-france.org/>  
<http://europa.eu.int/youreurope/>

## 5. PETITES ANNONCES PAYANTES

Vous pouvez trouver ou passer des petites annonces d'emploi ou de stage sur le marché franco-allemand :

- dans la revue bilingue «**Contact**» de la Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie.
- sur leur site Internet **www.francoallemand.com** sous la rubrique «demande de stage ou d'emploi»  
La simple consultation de ces annonces est gratuite.
- dans les journaux allemands par l'intermédiaire des agences suivantes :

### **Publicitas**

26 avenue Victor Hugo - 75116 Paris

Tél. : 01 45 00 66 08

Fax : 01 45 00 94 81

Internet : [www.publicitas.com](http://www.publicitas.com)

[ibricon@publicitas.com](mailto:ibricon@publicitas.com)

### **Leader media**

Spécialiste de la presse germanophone

125 avenue des Champs Elysées

75008 Paris

Tél. : 01 53 57 69 13

Fax : 01 53 57 69 15

- Dans le journal des petites annonces franco-allemandes :  
«**Allemagne-France-services**»  
30 rue Berzelius - 75017 Paris  
Tél. : 01 42 26 70 77 - Fax : 01 42 26 71 85  
Internet : [www.allemagne-service.com/](http://www.allemagne-service.com/)

## 6. LIEUX DE CONSULTATION

### 6.1 Les journaux d'offres d'emploi à l'étranger sont consultables à :

**I.A.N.P.E., A.P.E.C. et A.P.E.C.I.T.A., ESPACE EMPLOI INTERNATIONAL**, dans les agences locales de l'**I.A.N.P.E.** et dans les bibliothèques de ces organismes.

Vous y trouvez entre autres :

- le journal bimensuel «Un monde d'emploi»
- le bulletin bihebdomadaire «Tribune verte»

### 6.2 La liste des entreprises françaises en Allemagne des entreprises allemandes en France

Dans les **CCI**, à la **Chambre Franco-allemande de Commerce et d'Industrie**, aux points Informations Jeunesse et dans certaines bibliothèques.

### 6.3 Les annonces d'offres d'emploi qui paraissent dans la presse allemande

- Handelsblatt (le samedi)
- Frankfurter Allgemeine Zeitung (le vendredi et le samedi)
- Die Welt (le samedi)
- Die Süddeutsche Zeitung (le week-end)
- Frankfurter Rundschau (le samedi)
- Die Zeit (le jeudi)

Ils sont, entre autres, consultables :

- dans notre Centre d'Information (sauf Die Welt et Frankfurter Rundschau)
- à l'Institut Goethe de votre région
- sur leur site web

Ces journaux sont souvent en vente en France dans les kiosques et dans les gares internationales.

## 7. INFORMATIONS ET DOCUMENTS DU CIDAL

Le Cidal rédige des **fiches d'information** en français sur différents sujets : politique, économique, sur les Länder, les grandes villes, le système éducatif, les us et coutumes... N'hésitez pas à demander **notre liste de 2006**.

La plupart des documents cités ci-dessous sont en langues allemande ou française et sont à consulter dans notre centre.

☞ Informations d'ordre général sur l'économie, la politique, le domaine social...

☞ Informations et dossiers sur certains secteurs d'activité

☞ Présentation et informations sur les 16 Länder

☞ Documents sur :

- le marché du travail
- la protection sociale
- le droit du travail
- l'éducation
- le licenciement
- la santé
- le droit de grève
- la retraite
- le temps de travail
- l'environnement
- la cogestion
- la politique gouvernementale
- les syndicats
- la culture

☞ documents et revues émanant de divers organismes s'occupant des relations franco-allemandes et traitant de différents thèmes

☞ listes d'adresses : Industrie - und Handelskammer, Missions économiques, grands quotidiens, institutions allemandes à Paris, traducteurs assermentés

☞ annuaires de la presse, de la musique, de la vie publique en Allemagne, des fédérations et organismes économiques et fédéraux

☞ manuel pour l'Allemagne : informations pratiques pour vivre en Allemagne

*Nous vous souhaitons bon courage dans votre recherche et soyez le/la bienvenu(e) en Allemagne !*

### *Sources des photos*

*Première page de couverture :*

Berlin : © Berlin Partner/FTB-Werbefotografie

Carte de l'Europe : © Médiathèque Commission européenne

*Dernière page de couverture :*

Hambourg : © Hamburg Tourismus GmbH

InterCityExpress : © DB AG / DB AG / Kirsche

Plage de la Mer du Nord : © TourismusMarketing Niedersachsen GmbH

**EDITEUR :**

**Centre d'Information et de Documentation de l'Ambassade  
d'Allemagne (CIDAL)**

**24 rue Marbeau**

**75116 Paris**

**Tél. : 01 44 17 31 31**

**Fax : 01 45 00 45 27**

**Internet : <http://www.amb-Allemagne.fr>**

**E-mail : [cid@amb-allemande.fr](mailto:cid@amb-allemande.fr)**

**RÉDACTION :**

AGNES CARABY

**DATE DE REMISE A JOUR :**

Janvier 2007

Imprimerie du Noisetier

